Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

Études et documents
paraissant tous les deux mois

N° double 86-87
Mai 1924

RÉUNIONS D'ŒUVRES

A LA SUITE D'UNE RETRAITE

UN EXEMPLE

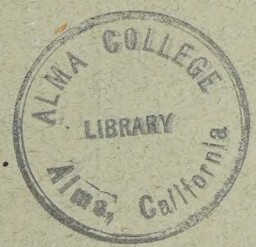

Bibliothèque des Exercices
7 Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

Éditions Spes
17, Rue Soufflot
PARIS (V)

Voir au verso Avis très importants

AVIS TRÈS IMPORTANTS

Conditions d'abonnement.

Pour la **Belgique**, fr. HUIT par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins Enghien, Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale.*

Pour la **France**, fr. HUIT par an. S'adresser à la LIBRAIRIE DES EDITIONS SPES, 17 *rue Soufflot Paris*, (Ve).

Pour les autres pays de l'**Union postale**, fr. DIX par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, en payant l'abonnement par *mandat international.*

Pour éviter les frais superflus, prière instante à tous nos abonnés de payer spontanément le prix annuel.

La Maison St Augustin d'Enghien, qui abrite la Bibliothèque des Exercices, a un compte courant à Bruxelles, Chèques Postaux N° 373.65. On peut donc faire le versement à ce compte, **en indiquant qu'il s'agit d'un abonnement à la CBE.** Dans bien des cas, on pourra aussi se servir de l'intermédiaire d'une Procure.

1906

1. S. S. Pie X et les Œuvres de retraites. P. DEBUCHY. 20 pp. Épuisé

2. La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle. H. CHAURAND. 52 pp. Epuisé

3. De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite. H. WATRIGANT. Épuisé

4. Les Confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique. R. P. DIBUDONNÉ, O. C. Épuisé

5. De la direction des retraites collectives (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. ETTORI, S. J. 111 pp. Épuisé

6. Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace. P. DEBUCHY. Epuisé

1907

7. Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola. M. MESCHLER, S. J. 37 pp. Épuisé

8. Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites ? G. LE BAIL. 38 pp. Épuisé

9. La Méditation fondamentale avant saint Ignace (Essai historique et critique). H. WATRIGANT. 148 pp. Epuisé

10. Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées. R. P. WALTER. C. SS. R. 51 pp. Épuisé

11. La Retraite de Vannes. V. HUBY (1678). 50 pp. Épuisé

12. Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites. H. WATRIGANT. Épuisé

Collection de la Bibliothèque des Exercices de S. Ignace.

Etudes et documents paraissant tous les deux mois

N° double 86-87.
Mars-Mai 1924.

Réunions d'œuvres à la suite d'une retraite.

Dans le fascicule précédent nous avons fait mention de réunions d'oeuvres qu'à la suite de retraites spéciales, *quelques directeurs de maisons de retraites ont établies ou tolérées. Tout le monde est d'avis que cette pratique demande beaucoup de prudence et de discrétion ; il ne peut être question de transformer la retraite en congrès ; mais parfois à la fin ou à la suite de la retraite, cette industrie peut être grandement profitable. Nous l'avons essayée jadis en* 1890 *à l'Abbatiale de de Braine, et nous avons eu lieu de nous en féliciter. Le compte-rendu de cette réunion a été imprimé alors à un petit nombre d'exemplaires. En plaçant dans notre collection ce document qui relate un exemple, un essai qui n'est pas un modèle parfait, et dont quelques détails paraitront archaïques, nous sommes cependant convaincu qu'il est digne d'y figurer, sans même subir de mutilation. Les rapporteurs de la réunion de Braine n'entendaient pas d'ailleurs approuver tous les moyens de zèle qui étaient proposés dans les séances ; les auteurs eux-mêmes de ces propositions les soumettaient à l'appréciation de leurs collègues de retraite. Le présent éditeur les juge excellentes dans leur ensemble, et surtout il croit qu'éventuellement pareille réunion de zèle pourra être avantageuse, comme l'a proclamé le Congrès des Catholiques du Nord le* 19 *novembre* 1910, *en émettant le voeu suivant : que l'exemple de Braine soit imité dans les diverses contrées où il existe des maisons de retraites.*

H. J. WATRIGANT, S. J.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma California

Le 17 septembre 1890, un certain nombre de prêtres se réunissaient à la maison de retraites des RR. PP. Jésuites, à Braine, et se joignaient à plusieurs de leurs confrères arrivés six jours plus tôt pour suivre, sous l'habile et éloquente direction du R. P. Leclercq, les exercices spirituels de St-Ignace. Pendant trois jours, ces prêtres , dont plusieurs se sont distingués depuis longtemps dans la science et l'art des oeuvres catholiques, examinèrent dans des réunions intimes et cordiales les divers points du programme soumis à leurs discussions. Le résumé de ces délibérations est consigné dans les pages qui suivent, mémorial de ces trois journées laborieuses et très douces.

PROGRAMME

Le prêtre et la question sociale ouvrière.

(*Esquisses de sujets d'entretiens et d'études*).

A. La Mission du Prêtre. — B. Moyens d'action du Prêtre.

A. La Mission du Prêtre dans la situation ouvrière actuelle

I. *Besoin que ressent le monde du travail de l'influence et de l'action du Prêtre.*

a) Le Prêtre sauveur et réparateur des *dommages* causés dans le monde du travail.

b) Le Prêtre protecteur et défenseur des travailleurs, patrons et ouvriers... Leur *faiblesse* demande le secours du Prêtre. — Sa doctrine et son action les protègent.

c) Le Prêtre éducateur des ouvriers chrétiens et des patrons chrétiens.

d) Le Prêtre, centre d'union dans le monde du travail. Sans le Prêtre, comment ferait-on des associations religieuses?

II. *Devoirs spéciaux du Prêtre dans la situation actuelle des patrons et des ouvriers.*

Ce que Notre-Seigneur, l'Église, les âmes, les patrons et et les ouvriers, la patrie, attendent du zèle sacerdotal. Appel.

III. *Rôle du Prêtre dans le monde actuel du travail. Comment?*

1° sauvera-t-il et réparera-t-il? — 2° Défendra-t-il et protégera-t-il? — 3° Formera-t-il des patrons et

des ouvriers chrétiens? — 4° Comment unira-t-il des patrons et ouvriers? Le Prêtre dans le groupement des patrons, de propriétaires, d'agriculteurs, d'ouvriers, dans l'association professionelle.

Principes et moyens d'action généraux. (V. Discours de S. Ém. le Cardinal Langénieux sur l'*Action Catholique,* Congrès de Charleville, 1889).

Pour les moyens d'action particuliers, *voir plus loin* : B. *Moyens d'action du Prêtre.*

QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

1° Quelles sont les forces sacerdotales apostoliques qui sont au service de l'Église, dans notre pays, pour les œuvres ouvrières : Prêtres, congrégations s'occupant spécialement d'œuvres ouvrières?

Ne pourrait-on pas unir les prêtres qui s'occupent d'œuvres ouvrières? Divers projets.

2° Ces forces apostoliques ont-elles une action suffisante pour la direction des œuvres ouvrières?

3° Quels sont les moyens d'augmenter le nombre des Prêtres s'occupant d'œuvres ouvrières et leur puissance d'action pour la solution salutaire de la question ouvrière?

a) Formation apostolique par une spiritualité solide. Rôle du Cénacle, de la vraie Retraite.

b) Étude des œuvres : Conférences dans les séminaires, assemblées diocésaines, diffusion de revues économiques parmi les membres du Clergé séculier et régulier.

c) Destruction des obstacles à l'action sociale du clergé dans le monde du travail.

d) Union des patrons et des ouvriers avec le clergé.

MOYENS D'ACTION DU PRÊTRE.

EXAMEN D'APRES L'ORDRE DU DÉCALOGUE DES ŒUVRES OU PRATIQUES QUE LE PRÊTRE PEUT ÉTABLIR OU PROMOUVOIR POUR LE SALUT DES PATRONS ET DES OUVRIERS.

Examen de chaque commandement :
partie négative. Ce qu'il défend.
partie positive. Ce qu'il ordonne.
en se rappelant le double point de vue de l'usine et hors de l'usine.

1er COMMANDEMENT : *Bien religieux en général du patron et de l'ouvrier.*

a) *Instruction religieuse* des patrons... souvent incomplète au point de vue des devoirs professionnels.

Instruction religieuse des ouvriers... Les écoles neutres.. Les catéchismes...

b) *La prière...* de l'ouvrier hors de l'usine... dans l'usine.

c) *Les sacrements et l'ouvrier.*

Baptême. — Œuvre des baptêmes dans les villes.

Confirmation. — Négligence.

Pénitence. — De la conversion de l'ouvrier. Archiconfrérie de Sainte-Philomène pour la conversion des ouvriers. Comment faciliter la pratique du Sacrement de Pénitence pour les ouvriers d'usine ?

L'Eucharistie. — Les œuvres eucharistiques et l'ouvrier. (*Il faudrait ici un programme spécial*).

L'Extrême-Onction. Derniers Sacrements ; funérailles des ouvriers.

Ordre. Vocations dans la classe ouvrière.

Le Mariage. — Œuvre de Saint-François Régis.

Les retraites préparatoires au mariage à Liège, etc. (V. l'ouvrage de l'abbé Cetty sur *Le Mariage dans les classes ouvrières.*

d) *Le Culte.*

L'Église paroissiale et l'ouvrier. Heures des offices,

La chapelle d'usine. L'aumônier d'usine.

Signes religieux dans l'atelier.

e) *Associations religieuses.*

1° De *dévotion* : Divers Tiers-Ordres. — Apostolat de la prière, Saint-Rosaire, etc.

2° *Confrérie professionnelle* : Sa nécessité, son organisation : dans l'usine, dans une ville.

Archiconfréries de Notre-Dame de l'Usine, de Notre-Dame des Champs, de Notre-Dame des Mines... Associations ou congrégations pour hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles.

De la hiérarchie dans ces associations. — Formations d'élites.

f) *Pratiques diverses.*

Retraites dans les usines, et vraies retraites fermées de patrons, d'ouvriers, etc.

Pèlerinages. Processions : places à donner aux ouvriers.

Mois de Saint-Joseph, de Marie, du Sacré-Cœur., etc.

g) *La sanctification* du travail, de la profession ; culte des patrons du métier.

2e COMMANDEMENT : *Bien religieux de l'ouvrier considéré spécialement par rapport à la manifestation de la pensée par la parole... par la presse.*

Empêcher le blasphème

Parlé : mauvaises paroles, jurements, mauvais livres, conférences radicales.

écrit : la mauvaise presse, les mauvais livres, colportage, bibliothèques.

imagé : gravures et statues.

Favoriser

les bonnes paroles : Apostolat de l'ouvrier : délégués d'atelier ; séances ouvrières ; conférences populaires par des catholiques et par le Prêtre.

les bons écrits : bons livres ; catalogues de bibliothèques populaires. Bibliothèques roulantes.

la presse considérée comme œuvre ouvrière diffusion de *la Croix*, de *la Corporation*, *du Bulletin de l'Union des oeuvres ouvrières du Dimanche*, de *l'Association catholique*, de *l'Union économique*, de *la Science sociale*, des *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, de *Notre-Dame des Champs*, etc. etc.

les images : crucifix, statues, signes religieux. Le saint patron du métier. La bannière.

3e COMMANDEMENT : *Bien religieux de l'ouvrier considéré par rapport à l'activité extérieure dans le travail.*

a) Cessation du travail dans les ateliers. Repos dominical. Œuvre du repos dominical.

b) Sanctification du dimanche par l'ouvrier. Offices ; moyen d'y amener les ouvriers. Chant des fidèles.

4e COMMANDEMENT : *Bien social de l'ouvrier.* — Famille. — Société civile. — Société religieuse. — Associations professionelles. — Associations diverses.

1) *La famille de l'ouvrier.*

a) Enfants, Naissances. Crèches, salles d'asile, écoles maternelles, orphelinats industriels, agricoles.

b) Jeunes gens :

Patronages (Ici il faudrait un programme spécial).

Cercles, apprentis, placement, ouvroirs, hôtelleries. Maisons de famille ;

les Frères de Saint-Vincent de Paul, les Salésiens, etc.

c) Le père et la mère.

Ce qui détruit l'esprit de famille dans l'organisation du travail. Ce qui le restaure. Associations de mères chrétiennes, de Sainte-Anne. Institutions pour la famille (V. *Manuel de M. Harmel*).

Foyer. Œuvre des loyers. Œuvre du couchage.

d) Les vieillards. Institutions de prévoyance, de retraite, hospice.

2. *L'ouvrier et la société civile.*

Protection contre les meneurs ; sociétés radicales, socialistes.

Étude de la législation ouvrière par le Prêtre Le Prêtre défenseur des droits de l'ouvrier et du patron. — Législation internationale du travail.

3. *L'ouvrier et la société religieuse.*

Le Prêtre et l'ouvrier (Voir question A.)

Ce qui fortifie les liens de l'ouvrier avec la famille religieuse.

Propagande impie, sociétés maçonniques qui séparent de l'Église.

4. *Les associations professionnelles.*

La corporation d'arts et métiers, dans l'usine, hors de l'usine. Le rôle du Prêtre dans la corporation. Formation de mœurs corporatives.

Associations mixtes : patrons chrétiens et ouvriers.

Associations ou corporations agricoles, minières, industrielles, commerciales.

La corporation d'usine. Le patron... ses devoirs.

Les autorités secondaires. Directeurs, contremaîtres ; leurs qualités ; cas de conscience divers.

Les ouvriers : enfants... femmes... ouvriers.

De la participation de l'ouvrier au gouvernement intérieur de l'usine.

5. *Sociétés diverses.*

Les associations utiles. L'Œuvre des Cercles catholiques. La société Saint-Michel, Saint-Remi, etc.

Les associations neutres et dangereuses. De l'action maçonnique dans les sociétés ouvrières.

5e COMMANDEMENT : *Le bien individuel de l'ouvrier dans sa vie personnelle* : corps et âme.

1° Dangers venant des excès et de la maladie.

Alcoolisme. Ivrognerie. Sociétés de tempérance. Œuvres de miséricorde corporelle.

2° Dangers venant de l'ignorance professionnelle, etc.

Apprentissage. Le clergé et l'enseignement professionnel.

Cours divers.

Écoles d'arts et métiers catholiques.

École des hautes études industrielles et des hautes études agricoles.

Œuvre de miséricorde spirituelle.

3° Dangers venant de l'inimitié entre patrons et ouvriers.

Grèves. — Arbitrages. — Rôle du clergé.

Institutions pour favoriser l'entente. Conseils d'usine. Collèges d'anciens. Permanence des engagements.

4° Dangers venant du travail.

La réglementation du travail.

Les amoindrissements venant du machinisme.

Surmenage et risques professionnels physiques et moraux.

Le travail de nuit. Le travail des enfants, des femmes.

Assurances contre les accidents. Les invalides du travail.

5° De diverses circonstances.

Chômage.

Les œuvres militaires : l'ouvrier à l'armée.

Etc. Etc.

6e et 9e COMMANDEMENTS : *Le Bien de la moralité chez l'ouvrier.*
(Voir l'ouvrage de l'abbé Cetty sur le *Mariage*).

Négatif.

Les occasions dangereuses hors de l'usine : Bals, réjouissances, fêtes.

Filles-Mères, concubinages, naissances illégitimes. — Le luxe.

Les occasions dangereuses dans l'usine : Mélange des sexes... Sortie de l'usine, etc., etc., etc. (Voir le doc. N. dans *Manuel Harmel*).

Positif.

Discipline morale de l'usine. Choix des ouvriers... des contremaîtres.

Institutions de préservation.

Surveillance : ses qualités.

Disposition des locaux.

7e et 10e COMMANDEMENTS : *Le Bien de fortune de l'ouvrier.*

1. *Justice.*

Salaire. Jours de paie. Entente pour le salaire.

Mesures contre la dilapidation du salaire. Caisse d'épargne.

pour l'amélioration du salaire. Primes, etc.

pour l'utilisation du salaire : institutions économiques diverses : fournisseurs privilégiés, économats domestiques, sociétés coopératives.

Rôle du Prêtre dans la naissance et la direction de ces œuvres.

2. *Charité.*

Secours aux ouvriers gênés. Caisse de prêt. Mont-de-Piété.

Institutions pour aider la famille au moment des crises.

Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ouvrières.

8e COMMANDEMENT : *Le Bien de la réputation et de l'honneur de l'ouvrier.*

Estime du travail manuel. Mission du Prêtre pour en relever la dignité.

Brevets de capacité. Certificats. Diplômes.

Insignes divers. Distinctions honorifiques.

Jubilés professionnels.

Dignité domestique, professionnelle, corporative de l'ouvrier.

Charité dans les paroles.

Secrétariat du peuple.

Bureaux de renseignements.

Liste des Membres de la Réunion.

Sa Grandeur Monseigneur **Duval** évêque de Soissons.

Monsieur le Chanoine Didiot, ancien doyen de la faculté de théologie à l'Université catholique de Lille.

Monsieur l'abbé Garnier, de Caen.

Monsieur le Chanoine Geoffroy, doyen de Braine.

Monsieur le Chanoine Collignon, Curé-Archiprêtre, de Notre-Dame de Reims.

Monsieur le Chanoine Mimil, curé de la paroisse Sainte-Geneviève, de Reims.

Monsieur l'abbé Margerin, curé-doyen de Fourmies (Nord).

R. P. Le Bail, de l'œuvre des retraites d'hommes à Notre-Dame-de-Hautmont, à Mouveaux, près Tourcoing (Nord).

R. P. Colin, s. j., de Lille.

R. P. Gaudicheau, s. j., aumônier de l'œuvre des cercles catholiques d'ouviers à Angers.

R. P. Leclercq, s. j., d'Amiens.

R. P. Neauleau, s. j., Directeur du Patronage des ramoneurs de Paris.

R. P. Pascal, Franciscain, aumônier du cercle catholique de Béziers (Aude).

R. P. Patris, s. j., de Châlons-sur-Marne.

R. P. Pupey-Girard, s. j.,de Paris.

R. P. De Villers, s. j., de Paris.

R. P. Watrigant, directeur de l'œuvre des retraites d'hommes de Braine.

R. P. Charcosset, aumônier du Val-des-Bois Warme-

R. P. Benoit, id. [riville.

R. P. Canisius, id.

R. P. Anizan, de la Congrégation des R. P. de Saint-Vincent de Paul, rue Planchat, Paris.

Monsier l'abbé Bargeaud, curé d'Auriac de Bourjac, diocèse de Périgueux.

Monsieur l'abbé Buire, vicaire à Braine.

Monsieur l'abbé Buire,séminariste de Soissons.

Monsieur l'abbé Camus, curé de Courcelles (Aisne).

Monsieur l'abbé Chollet, maître de conférences à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lille.

Monsieur l'abbé Delozanne, vicaire de la paroisse Sainte-Geneviève, Reims.

Monsieur l'abbé Glorian, curé de Limé (Aisne).

Monsieur l'abbé Godin, curé de Merfy (Marne).

Monsieur l'abbé Gohier, à Braine.

Monsieur l'abbé Grulet, curé de Guignicourt-sur-Vence (Ardennes).

Monsieur l'abbé Guidé, vicaire de Wambrechies (Nord).

Monsieur l'abbé Guiliaume, curé de Nanteuil-la-Fosse (Aisne).

Monsieur l'abbé Herr, directeur du cercle catholique de Saint-Quentin.

Monsieur l'abbé Huot, curé de Lachapelle, (Haute-Marne).

Monsieur l'abbé Laisnez, directeur du patronage de de Châlons-sur-Marne.

Monsieur l'abbé Lecomte, vicaire de la cathédrale de Reims.

Monsieur l'abbé Mascret, curé du Mont-Notre-Dame.

Monsieur l'abbé Mascret, curé de Charmes (Aisne).

Monsieur l'abbé Mignon, curé de Guignicourt-sur-Vesle (Aisne).

Monsieur l'abbé Moreau, vicaire de Bergerac, (diocèse de Périgueux).

Monsieur l'abbé Pagnien, curé de Sous-le-Bois, par Maubeuge.

Monsieur l'abbé PARENT, curé de Cléry-Chartreuve.

Monsieur l'abbé PETIT, aumônier du cercle des catholiques de Reims.

Monsieur l'abbé GROULT, de l'Institution Saint-Jean de [Saint-Quentin.

Monsieur l'abbé FALLEUR, id.

Monsieur LÉON HARMEL, père, du Val-des-Bois, par Warmériville.

Monsieur FORZY, père, agronome à Aconin, près Septmont (Aisne).

Procès-verbaux des séances.

1er JOUR.

17 *Septembre* 1890

1re Séance

La séance s'ouvre sous la présidence de M. le Chanoine Didiot. Sont au bureau : M. Harmel et M. l'abbé Margerin, doyen de Fourmies (Nord). M l'Abbé Chollet, secrétaire.

Après la prière, M. LE PRÉSIDENT présente à l'assemblée quelques personnes : *les RR. PP. Jésuites*, modèles et guides d'apostolat, nos hôtes ; *M. Léon Harmel*, âme apostolique et sacerdotale, s'il en fut ; *lui-même* dont le seul titre à la présidence, dit-il, est dans son affection pour les jésuites, ses anciens maîtres. Ensuite, il réclame un secrétaire, à cause de l'utilité qu'il peut y avoir à conserver un mémorial des travaux de la réunion.

Nous commençons un triduum de prières, de recueillement et d'études, conséquence de la retraite qui se termine sous la sage direction du P. Leclercq, conséquence aussi de la sainteté apostolique qui doit être la nôtre.

Nous avons un double devoir : devoir essentiel, devoir accessoire. Notre devoir **essentiel** est d'entrer dans le monde du travail *comme prêtres*, c'est ce que demandent les industriels. Prêtres, nous devons entrer avec notre pouvoir surnaturel, avec notre cœur apostolique, avec notre savoir sacerdotal. La science surnaturelle disparaît, la science fondamentale de la philosophie nous fait trop souvent défaut et par suite le peuple qui n'est plus instruit tombe dans les plus grossières erreurs contre la logique naturelle, contre le bon sens, le droit naturel. Il nous faut de la philosophie,

de la psychologie pour réformer la société et la famille, pour diriger les âmes et les volontés.

Notre devoir **accessoire** est d'acquérir la connaissance du monde du travail. Prêtres, nous avons la science des *principes*, nons devons demander aux industriels chrétiens — et M. Harmel est là dans ce but — la connaissance des conditions actuelles bonnes ou mauvaises de l'ouvrier, de l'usine, de la société, connaissance non pas seulement théorique, et telle qu'on l'acquiert dans les écoles, dans les livres et les congrès ; mais connaissance avant tout *pratique*, d'expérience, connaissance des diverses industries pour enrayer le mal et produire le bien.

Notre *guide* dans ce travail, sera l'excellent programme rédigé par le R. P. Watrigant.

Notre *méthode* sera surtout d'édification mutuelle, chacun dira cordialement ce qu'il sait, demandera simplement ce-qu'il ne sait pas et recueillera soigneusement sur son cahier de notes ce qu'il aura appris. Il serait extrêmement utile de se grouper en récréation entre hommes de la même région ou de mêmes occupations pour étudier le programme et préparer des motions pour les séances suivantes.

M. le Président termine en faisant remarquer combien le récit rapporté au dernier évangile de ce jour et qui raconte la guérison d'un possédé du démon par le Sauveur, s'applique bien à la situation actuelle de l'ouvrier poussé par des hommes sataniques à faire une révolution satanique.

M. Harmel, interrogé par M. le Président sur la difficulté pour le prêtre d'entrer dans le monde ouvrier, dit que cette difficulté n'existe pas. L'ouvrier, sans s'en rendre compte, désire le prêtre, a soif du prêtre, parce qu'il a soif de cette élévation d'âme et de sentiments dont le prêtre est le représentant et comme l'incarnation.

Le R. P. Watrigant. Ce qui augmente encore l'influen-

ce du prêtre sur l'ouvrier et qui facilite son entrée au milieu des travailleurs, c'est le défaut de toute autre autorité. Abandonné de tous ses supérieurs, livré à des meneurs, l'ouvrier ne trouve plus que dans le prêtre cette autorité dont il a naturellement besoin.

Aussi, fait remarquer M. Harmel, le P. Watrigant lui-même a-t-il été bien reçu à Reims dans les diverses maisons d'industriels indifférents chez qui il s'est présenté.

M. L'Abbé Margerin, dit qu'à Fourmies, malgré les efforts de la franc-maçonnerie, l'ouvrier vient volontiers au prêtre, comme l'enfant à son père.

M. Herr déplore que cette facilité d'aborder l'ouvrier soit souvent détruite par les contremaîtres.

M. Margerin dit que, laissé à lui-même, l'ouvrier est bon. A Fourmies jamais le prêtre n'est insulté.

Le R. P. Watrigant. A Reims également le prêtre est respecté plus encore que dans le Nord.

M. le Président demande si l'ouvrier respecte le prêtre comme prêtre ou comme un homme ordinaire.

M. Charcosset. Il le considère comme un personnage supérieur et quand il ne le regarde pas comme un ministre de Dieu, souvent il le prend pour un sorcier.

Le R. P. Patris. Ce qui explique le peu d'hostilité contre le prêtre qu'on rencontre chez l'ouvrier de Reims, c'est certaine préparation produite par la diffusion de *La Croix* et par le récit de ce qui se passe au Val-des-Bois. Là où l'ouvrier n'a pas reçu cette sorte de préparation, il n'est pas non plus généralement hostile. Mais, quand il a été jeté dans l'opposition par la franc-maçonnerie, il faut le préparer à recevoir le prêtre, par le moyen des bons ouvriers, des contremaîtres ou même des patrons.

A ce sujet le P. raconte comment en Bourgogne (Dijon) étant allé simplement visiter un atelier, cette seule visite lui a amené un des ouvriers au cercle ; les autres l'ont fait prier de revenir et de leur parler des œuvres.

Le R. P. Leclercq. Le prêtre a plus peur de l'ouvrier que l'ouvrier du prêtre.

M. le Président. Oui, surtout dans les campagnes où le curé se tient trop à l'écart.

Le R. P. Gaudicheau, raconte comment dans une ville de l'Ouest une société de prévoyance, actuellement composée de plus de sept cents membres, était tombée par la franc-maçonnerie dans le plus pitoyable état moral. Le président, homme sans religion, après avoir vainement cherché par tous les moyens de réhabiliter cette œuvre, après s'être inutilement adressé à deux prêtres, finit par venir trouver un R. P. Jésuite. Après de longues conférenes, il se convertit et combina un plan de campagne qui prochainement opérera la réforme des statuts de la société et sa moralisation.

M. le Président montre comment il y a une campagne à faire dans le clergé. Il y a un moyen tout trouvé dans les retraites faites dans la solitude. Mais le clergé en use trop peu. Que faire ?

M. Harmel. Mgr l'Evêque de Carcassonne a organisé dans chaque doyenné des réunions d'œuvres. A Liège, Mgr l'Evêque a fondé la même chose en y ajoutant pour chaque doyenné une bibliothèque à laquelle il a souscrit la somme de 50 fr.

Le R P. Leclercq. A Orléans, Mgr l'Evêque réunit chaque mois tous les curés de la ville et leur fait rendre compte de ce qu'ils ont réalisé dans le mois prédécent. Il demande aux prédicateurs de retraites d'insister sur la nécessité des études et des œuvres sociales et, ajoute M. Harmel,

il a envoyé très exactement tout son grand séminaire assister à toutes les réunions de l'assemblée des Cercles tenue récemment à Orléans.

Le R. P. Watrigant. Il vient d'être publié sur l'étude des œuvres dans les réunions sacerdotales un document qui sera distribué tout à l'heure. En général, toute réunion devrait être précédée par un quart d'heure de méditation, afin de mettre les âmes au point, et de susciter des activités surnaturelles.

M. Le Président propose une résolution. C'est que dans les circonstances graves actuelles que traversent, l'Eglise et la France, chaque prêtre de la réunion profite de l'autorité dont il jouit sur les amis ou les pénitents qu'il a dans le clergé paroissial pour les obliger au nom des droits de l'amitié ou du pouvoir de confesseur, à s'intéresser aux ouvriers.

M. Margerin dit qu'il faudrait demander aux Evêques d'instuire leur clergé sur cette question ouvrière toute nouvelle et trop récente pour que les prêtres un peu âgés aient pu l'examiner dans leurs études. Il faudrait aussi traiter les différents points de cette question dans les conférences sacerdotales.

M. le Président dit que pour cela il suffit de s'adresser aux professeurs de Grands Séminaires qui rédigent les programmes des conférences et qui pourraient facilement rattacher aux diverses parties de la théologie dogmatique ou morale, les études de sociologie chrétienne.

Le R. P. Patris signale l'ordre donné par le Pape au Card. Parocchi de tirer de ses Encycliques un canevas de questions relatives aux nécessités sociales et de l'adresser au clergé.

M. Charcosset dit qu'il existe un ouvrage allemand composé d'extraits des Pères relatifs aux questions sociales.

M. le Président. Il faudrait aussi envoyer aux grands séminaires un court aperçu des points d'études qu'il serait utile d'introduire dans l'enseignement théologique actuel.

La séance se termine par la prière suivie d'une invocation à saint Remi.

2me Séance

La Séance s'ouvre à 10 heures 1/2 sous la présidence de de M. le Chanoine Didiot, président, assisté de MM. le Doyen de Fourmies, et L. Harmel. Le R. P. Pupey-Girard, secrétaire.

Au début de la séance on exprime le désir que le programme des Conférences de Braine soit envoyé dans tous les Séminaires.

M. le Président croit utile de revenir quelque peu sur les questions traitées dans la séance précédente. — Il signale à l'attention de tous ce point important du Programme : 1er commandement : Bien religieux en général du patron et de l'ouvrier. — *A*) Instruction religieuse des patrons... souvent incomplète au point de vue des devoirs professionels.

M. Harmel déclare absolument insuffisante l'instruction de la plupart des patrons sur ce point. Les idées supérieures influent sur les idées inférieures ; or, les premières font souvent défaut. Il faut en revenir à la comparaison du *fil à plomb* dont le point d'attache est en Jésus-Christ et qui, descendant jusqu'aux plus minimes choses, indique la ligne à suivre. Les patrons, faute d'idées supérieures et de principes, s'écartent de la ligne droite. Il est donc nécessaire de leur donner ces principes et l'idée de leurs devoirs.

Vraiment il est opportun de *troubler leur consience*, suivant le mot de l'un d'entre eux, en dénonçant cet oubli des devoirs professionnels ! L'instruction des patrons est de toute importance.

M. LE PRÉSIDENT appuie cette remarque en observant qu'un patron négligent de pareils devoirs s'expose à la damnation. C'est encore l'histoire du riche de l'Evangile. A ce propos, il rappelle ces mots d'un industriel du Nord, après un discours de M. Léon Harmel : « Monsieur Harmel ne me laisse qu'un choix : ou de me dammer, ou de me ruiner. » C'est ainsi qu'en *troublant les consciences* on a déterminé le grand mouvement du Nord.

M. L. HARMEL ajoute qu'il est nécessaire d'enseigner les moyens d'accomplir ces devoirs. Le prêtre à son tour doit suivre le *Cercle* d'*or* qui part de Dieu, descend aux autorités, aux patrons, contremaîtres, ouvriers et remonte vers Dieu, suivant tous les degrés de la hiérarchie. Malgré son dévouement, si le clergé n'entre pas dans ce cercle, il restera sans action. Les patrons comme les ouvriers répéteront : « Jamais notre curé ne nous a dit cela, etc... »

Un MEMBRE accuse les patrons de ne pas venir au prêtre !

M. LE PRÉSIDENT répond qu'il est d'autant plus nécessaire au prêtre d'aller à eux.

M. HARMEL, passant en revue les principaux chapitres du *Catéchisme du patron*, signale cette expression : *la famille ouvrière*. C'est là tout un programme, il serait bon de faire entrer ces mots dans la pratique.

M. LE PRÉSIDENT dit que certains patrons repoussent à tort ces mots de *famille ouvrière*. On les comprenait mieux autrefois. C'est ainsi qu'on voit, par exemple, Madame de St-Balmont, dans ses mémoires, appeler ses serviteurs, au nombre d'une douzaine, sa « petite famille. » Nous ne savons plus le vrai sens des mots. Et, pour le noter

en passant, que signifie le mot « Client »? Ne dit-il pas que le vendeur est protecteur de l'acheteur! Partant le vendeur qui trompe est doublement criminel : il trompe un protégé. Le surnaturel fait défaut dans les affaires ; c'est la ruine. Aussi pour les remonter, est-il urgent d'y faire pénétrer le surnaturel.

M. Harmel poursuit l'examen des chapitres du *Catéchisme du patron*.

M. le Président, à ce propos, invoque l'autorité, du R. P. Lehmkuhl, s. j. qui déclare ce catéchisme « un livre parfait ». Cependant, le Père a fait quelques réserves pour le question de la quotité des salaires, sur laquelle il eût aimé qu'on appuyât davantage.

Le R. P. Costa-Rossetti, s. j., dit de l'ouvrage : « c'est un chef-d'œuvre. » Mais il déclare insuffisante la réponse 75, page 76, où devrait être mis le mot de *justice* au lieu de charité.

C'est, on le voit, un livre à propager.

M. Harmel croit bon de recommander aux prêtres l'étude de ce Catéchisme et de l'expliquer eux-mêmes aux patrons.

Le R. P. Patris rappelle qu'on avait analysé, dans une réunion de 25 patrons, les premières pages du Catéchisme. Après la réunion ces Messieurs demandaient qu'il en fût de même chaque fois. Maintenant on explique un chapitre tous les deux ou trois mois.

M. le Président déclare cette bonne coutume exactement suivie dans l'Ecole de hautes études industrielles de Lille.

Et, pour le dire en passant, les patrons feraient bien de nous envoyer leurs fils à Lille, à l'exemple de M. Harmel. On les entend répéter : « Si je savais seulement à quoi occuper mon fils ». ! A l'Ecole, en s'occupant, ils deviendront de bons patrons.

Ne pourrait-on trouver un lien pour unir les prêtres qui s'intéressent activement aux œuvres ?

Le R. P. Watrigant cite ce fait de six prêtres, à Roubaix, qui choisissent un jour pour offrir la sainte Messe et leurs prières en union d'intention pour les ouvriers, tout en réservant leurs autres intentions.

M. Guidé signale un grand avantage à profiter des réunions de Vicaires pour amener ces Messieurs convaincus peu à peu, à traiter les questions de théologie au point de vue pratique des œuvres sociales.

M. le Président recommande avec instance cet apostolat auprès des prêtres. Il ne faut ni se lasser, ni se décourager. Imitons un Missionnaire du Thibet qui disait après 25 ans de Mission : » Je ne sais pas si j'ai converti sept hommes et je vais retourner à mon poste ; au moins les infidèles se souviendront dans l'avenir qu'un prêtre de Jésus-Christ a passé par là. »

M. le Curé de Sous-le-bois compare le prêtre au moissonneur. Il sème de bons grains ; et ne se décourage pas si tous n'ont pas germé. Parfois le grain germe et produit au moment où l'on n'y compte pas.

C'est ainsi que les visites à domicile, par exemple, ont souvent procuré de bons résultats. Pendant la mission de Sous-le-bois un patron s'était esquivé pour éviter la visite des missionnaires. On se rendit pourtant à l'usine où le directeur, fort mal disposé, refusa l'entrée. Les ouvriers l'ayant appris furent tous irrités. L'attention des Missionnaires leur avait été sensible.

Le R. P. Patris raconte alors une de ses visites aux ateliers de Dijon. Les ouvriers, dont pas un seul n'était chrétien, l'accueillaient poliment, quelque peu surpris de voir un curé s'intéresser à leur travail. Un forgeron martelait un gros bloc de fer. Le père, en le voyant ainsi manier

cette masse incandescente, laisse échapper ces mots : « Prenez garde, vous allez vous brûler », et continue sa visite. Le lendemain ce forgeron se présentait au Père, et, ravi de trouver bon accueil, il se déclarait prêt à faire son devoir de chrétien. Bientôt il amena quinze de ses camarades. Le Père, apprit, non sans surprise, que la cause de ce retour était le mot prononcé la veille : « Prenez garde, vous allez vous brûler. » Comme il faut peu souvent pour toucher le cœur de ces pauvres gens. Leur abord est beaucoup plus facile qu'on ne le croit. On pourrait citer maints faits à l'appui.

Le R. P. Watrigant recommande à l'attention de ces Messieurs la question de l'Aumônerie du Travail. Il serait à désirer qu'on fît de grands efforts pour en faciliter l'organisation. C'est ainsi qu'on pourrait signaler les ordres d'hommes ou de femmes disposés à s'en occuper.

M. le Président observe que plusieurs ordres n'hésitent pas à prêter au besoin quelques-uns de leurs membres dans ce but.

M. le Doyen de Fourmies cite à ce sujet l'exemple de Fourmies où M. Levasseur a reçu pareil secours d'une Congrégation.

Le R. P. Watrigant fait ressortir les avantages obtenus dans les ateliers par le voisinage du Prêtre ou des Religieuses. Les résultats sont : beaucoup de mal empêché ; le plus grand bien réalisé. Les scandales et les blasphèmes cessent ; les bonnes initiatives sont encouragées et le culte extérieur est bientôt introduit dans les ateliers.

M. le Doyen de Fourmies rapporte quelques faits qui le prouvent. Une Sœur, à l'occasion du mois de St Joseph, demanda si l'on ne désirait pas une statue de St Joseph dans l'atelier ! Les ouvrières et les ouvriers s'empressèrent d'insister pour l'avoir et s'engagèrent spontanément à

donner de l'argent, des bougies, etc... D'eux-mêmes ils réclamèrent, au mois de mai, la statue de la Sainte Vierge et celle du Sacré-Cœur au mois de juin.

Le R. P. Watrigant, constatant que la question de l'Aumônerie est loin d'être résolue, formule un désir pour la formation des Aumôniers. Ne serait-il pas bon qu'on les envoyât étudier, un mois, dans quelque séjour où les œuvres fonctionnent?

La séance est levée après la prière d'usage.

3e Séance

La Séance s'ouvre à 2 heures 1/4 sous la présidence de M. le Chanoine Didiot assisté de MM. les Doyens de Braine et de Fourmies, de M. Harmel. M. l'abbé Delozanne, secrétare.

M. le Président. Comme la question de l'**Aumônerie du travail** dans les usines est très importante, je demanderai au P. Watringant s'il n'aurait pas quelque chose à ajouter aux détails qu'il nous a donnés ce matin.

Le R. P. Watrigant. Les patrons qui veulent s'occuper de leurs ouvriers reconnaissent très vite qu'ils ont besoin du prêtre et constatent bientôt son influence. A Douai, lorsque M. de Baillencourt s'est mis à l'œuvre, il a immédiatement ouvert une chapelle avec un prêtre pour son usine. Six mois après, cinquante ouvriers osaient suivre la procession de la Fête-Dieu, ce qui était un acte héroïque, et, comme le journal radical avait attaqué ces braves, leurs camarades furieux des injures qu'on leur avait adressées décidèrent d'assister tous à la procession qui devait

se faire le dimanche suivant. Voilà ce qu'avait produit la présence du prêtre à l'usine.

Ailleurs, quand on ne peut avoir ni prêtre spécial, ni chapelle, on a au moins un oratoire pour confesser. C'est absolument nécessaire, car sans cela les ouvriers qui veulent remplir leurs devoirs la veille d'une fête devront attendre pendant des heures entières. Ce serait les décourager.

Le R. P. Colin. La présence d'un prêtre attaché spécialement à une usine, a encore l'avantage de permettre une organisation de catéchismes qui serait impossible sans cela. On peut les échelonner, et en faire un tous les jours, de même pour la confession des enfants.

Le R. P. Patris. A Dijon, un patron a vu si clairement la nécessité d'être aidé par le prêtre dans son usine qu'il m'avouait son impuissance et me demandait comme une grâce, 1° de présider ses réunions mensuelles, 2° de visiter son usine une fois par mois.

M. le Président. De tous ces faits il y a deux conclusions à tirer : 1° il est relativement facile de transformer une usine où le prêtre peut pénétrer ; 2° il est nécessaire de se donner complètement aux ouvriers agricoles ou autres, sans plus tarder, il n'y pas à hésiter. Le prêtre a sa place partout.

A cette occasion, M. le Chanoine Didiot raconte que du temps où le Pape était roi, les compagnies de chemins de fer devaient entretenir un prêtre et une chapelle dans les gares, pour assurer le service religieux aux voyageurs. C'était inscrit au cahier des charges. Autrefois même, les écoles étaient faites souvent par des prêtres. Alors on comprenait vraiment le rôle social que le prêtre doit remplir.

Le R. P. Watrigant. Les prêtres auraient besoin pour s'exciter à se mettre dans les œuvres de lire des ouvrages spéciaux poussant à l'action apostolique.

M. le Président. Parmi les ouvrages les plus utiles on peut recommander particulièrement : La vie de M. Allemand, les ouvrages de Timon-David, du P. Cros. (*Le Confesseur de l'enfance*), du P. Lehmkuhl, *l'abrégé de théologie morale*, par Frassinetti, 2 in-8° (traduit par l'abbé Fournez, Braine-le-Comte, Belgique) et un opuscule du même auteur, *Petit traité de la Confession et de la Communion*. On peut encore lire avec fruit *le traité du droit naturel*, par Taparelli, le *traité d'Economie sociale* du P. Liberatore (traduit), et surtout St Thomas.

Le P. Gaudicheau. Ne serait-il pas possible d'établir des réunions de prêtres s'occupant d'œuvres ouvrières, dans les villes? L'union serait un grand secours et ferait tomber les oppositions qu'on rencontre de la part de certains membres du clergé qui ne croient pas à l'efficacité apostolique des œuvres.

M. le Président. L'expérience a démontré que souvent le contraire se produisait : il faudrait savoir d'où vient cette opposition systématique.

Divers Membres. Elle vient de ce que beaucoup de curés croient que tout doit se faire par la paroisse — ils ont peur qu'on détourne les hommes de leurs églises — et, de plus, beaucoup n'ont pas été initiés à ce nouveau genre d'apostolat et ont peine à le comprendre.

M. le Président. Le meilleur moyen de faire tomber les préjugés, c'est de faire réussir les œuvres, c'est pour cela que nous travaillons ici, et que nous cherchons à perfectionner les méthodes, Il faudra du temps, mais qu'importe, pourvu que l'œuvre de Dieu se fasse.

Ce qu'il faut surtout, c'est s'oublier, faire disparaître sa personnalité, ne pas mettre d'étiquette sur les œuvres, afin de ne pas les rendre personnelles.

Voilà le meilleur moyen de succès.

La séance se termine par la prière.

4e Séance

La séance s'ouvre à 4 heures 1/2 sous la présidence de M. le Chanoine Didiot, assisté de MM. les Doyens de Braine et de Fourmies et de M. Harmel. M. l'Abbé Chollet, secrétaire.

M. l'Abbé Guidé demande la parole pour insister de nouveau sur la nécessité d'études plus fortes chez le clergé pour le mettre à même de faire face aux besoins du moment. L'étude de la morale naturelle lui paraît particulièrement nécessaire : là, se trouvent tous les principes de solution des difficultés pendantes.

M. le Président recommande pour cette étude de morale naturelle, le très savant ouvrage du P. Liberatore. Il raconte comment, en Allemagne, l'instruction théologique du clergé des paroisses est plus faible encore qu'en France.

On aborde ensuite dans l'ordre du jour, au 1er commandement, la question de l'**Instruction religieuse des patrons.**

M. le Président dit qu'il est absolument nécessaire d'enseigner aux patrons et aux ouvriers les principes de la religion et de la morale naturelles.
Ils sont la base indispensable de toute religion et de toute morale surnaturelle. En effet, nous ne pouvons pas faire le plus petit acte de connaissance surnaturelle sans la grâce. Or, Dieu ne peut pas nous donner la grâce pour un acte qui ne serait pas prudent ou raisonnable, c'est-à-dire, qui ne serait pas conforme aux règles de la religion et de la philosophie naturelles. Les actes de foi par le cœur, la religion du cœur et du sentiment sont donc insuffisants et si l'on s'en contente pour admettre quelqu'un au confessionnal ou à la sainte Table, on donnera tout simplement les sacrements à des païens.

Du reste, le Décalogue, à part quelques points secondaires, la morale du Christ, ne sont pas autre chose que la morale naturelle surnaturellement promulguée. Et les auteurs ascétiques, saint Ignace, ne basent pas leurs exercices spirituels sur autre chose que sur des principes philosophiques.

Enfin, le peuple a oublié jusqu'aux vérités les plus rudimentaires et les plus fondamentales de la religion naturelle : l'existence de l'âme, la distinction du vrai et du faux, du bien et du mal, la liberté de l'homme, la nature du péché. Autant de vérités premières oubliées et dont l'enseignement est devenu nécessaire. Nous manquons plus de raison que de foi, a dit fort justement Fénelon. C'est vrai encore de nos jours.

Il faut donc prêcher avant tout ces vérités et prêcher les principes plutôt que les vérités de détail et les corollaires éloignés.

Où puiser les preuves d'apologétique? Aux sources indiquées par le T.-S. Père : dans saint Thomas d'Aquin. Eviter les traditionalistes, comme Bonnetty ; éviter aussi les philosophes sentimentalistes comme le Père Caussette et l'abbé Bautain.

Le R. P. Colin croit que cette prédication des vérités de raison et des principes fondamentaux de la religion naturelle est importante même pour les personnes dévotes qui, faute de doctrine, se perdent souvent dans des exagérations et des absurdités.

M. le Président fait encore quelques observations. D'abord, Bourdaloue dans son sermon *sur le soin des domestiques* remarque avec raison que le devoir des maîtres est basé sur la notion même de création et d'ordre naturel. Ensuite, il est bon de se rappeler que les ouvriers ne sont pas faits pour le patron, ni les enfants pour les parents, mais les parents pour les enfants et les patrons pour les ouvriers.

M. Harmel recommande chaudement comme ouvrage à mettre entre les mains des patrons *les Principes de morale catholique* de M. le Chanoine Didiot, édités par Lefort et par Poussielgue.

M. le Président cite comme excellent le *Catéchisme de persévérance de* M. Simon, ancien curé de Tourcoing, édité par Lefort, à Lille.

Au sujet des **Catéchismes**, le R. P. Watrigant constate que le protestantisme a été autrefois arrêté dans les Flandres par l'enseignement du Catéchisme et par le moyen des écoles dominicales. Ces écoles dominicales existaient aussi dans l'Angletterre presque entière, comme le prouve la presque universalité des fêtes du 3e centenaire de leur fondation, célébrées jadis dans la Grande Bretagne. On a rétabli ces écoles à Tourcoing, où l'une à N.-D. a 2000 élèves, l'autre à Saint-Christophe en a 1400. Ne pourrait-on pas, là où, comme chez M. de Baillencourt, on ne peut faire de catéchisme pendant le travail, créer de nouveau des écoles semblables?

M. le Président donne des détails sur le fonctionnement de cette œuvre à Tourcoing. Dans un local appartenant à la paroisse, — les salles mises à la disposition des catéchismes dans un couvent de la ville étant devenues trop étroites, — l'école se tient chaque dimanche. Les élèves ont été divisées en 8 ou 10 sections ayant chacune à leur tête deux jeunes filles appartenant en général à la classe des patrons. La plupart ont leur brevet pour éviter toute malveillante intervention de la part de l'autorité et l'on a vu des personnes de 40 ans, filles de patrons, subir l'examen du brevet afin de pouvoir rendre des services plus légaux. Les jeunes filles de la ville suivent ces leçons avec assiduité et on en a vu y assister pendant un demi-siècle. La classe consiste à faire réciter le catéchisme, à l'expliquer et à faire sur son texte des exercices d'écriture et d'orthographe. A ces leçons on vient d'ajouter des leçons d'arith-

métique. L'ouvrage suivi est le Catéchisme de M. Simon, dont chaque chapitre est divisé en 3 parties proportionnées à l'intelligence des élèves.

Le R P. Gaudicheau expose ce qui se fait à Angers depuis 3 ans par une Union de jeunes filles. Ces personnes prennent tous les jeudis les enfants des écoles laïques, de 4 ans jusqu'à l'âge de la 1re Communion et leur apprennent le catéchisme. Elles instruisent ainsi chaque année 200 élèves et obtiennent d'excellents résultats. Dernièrement, elles ont institué une œuvre nouvelle pour rassembler chaque dimanche leurs anciennes élèves qu'elles conduisent aux offices de la paroisse.

M. le Président rapelle l'existence dans quelques diocèses des « recordeuses ».

Il ajoute qu'au XVIe siècle on chantait le catéchisme à Valenciennes et dans le pays environnant et il a vu une édition de catéchisme mis en musique, pour les enfants de la ville de Saint-Amand. Ne pourrait-on recourir au même procédé?

Le R. P. Leclercq cite un autre procédé très utile parce qu'il stimule l'amour propre des parents et qui consiste à faire le catéchisme par demandes et par réponses au prône de la messe paroissiale.

Le R. P. Watrigant dit qu'à Roubaix un patron faisait réciter lui-même chaque dimanche le catéchisme aux enfants de ses ouvriers. Les ouvriers en étaient fiers et tenaient la main à l'instruction chrétienne de leurs fils.

M. le Président. — A Rome, tous les ans, on récompense les premiers élèves des catéchismes en les proclamant empereurs, rois ou archiducs et en les promenant ainsi en voiture de gala dans la ville. Puis on les conduit chez quelques grands personnages. On pourrait établir quelque chose d'analogue.

Le R. P. Watrigant. — A Lille, il y a chaque année une distribution solennelle des prix du catéchisme, très suivie. On y donne des prix fondés par des patrons.

Le R. P. Colin demande qu'on n'oublie pas l'histoire sainte, mais qu'on s'en serve pour rendre moins aride l'enseignement du catéchisme.

M. Margerin rappelle la publication d'une très bonne Histoire Sainte, par les ordres de S. E. le Cardinal Langénieux.

Vient ensuite la question de la **prière.**

Le R. P. Watrigant dit qu'à Reims, les ouvriers d'un atelier à la suite d'une retraite ont résolu de placer une statue dans la salle de travail. Ils font maintenant très régulièrement le mois de Marie. A Roubaix la prière se dit tous les matins dans plusieurs ateliers. A Douai également.

Le R. P. Colin et M. Margerin disent de quelle industries M. Butruille s'est servi pour amener ses garçons brasseurs à dire la prière tous les matins dans sa brasserie, La chose s'obtient assez facilement. Du reste encore maintenant dans le pays de Fourmies aucun ouvrier ne met en train ou ne descend à la mine sans faire un signe de la croix.

Le R. P. Colin ajoute comment chez M. Delattre à Dorignies les exercices de piété ont été établis sur l'initiative des ouvriers, et comment on a établi la prière dans plusieurs ateliers de moindre importance. Si les patrons étaient plus osés, ils arriveraient à christianiser l'usine.

M. Margerin dit que chez lui, dimanche dernier, un ouvrier lui a demandé d'établir la prière du soir à la sortie du cercle, ce qu'il a octroyé en l'augmentant d'une petite allocution.

M. LE PRÉSIDENT. — Il est bien entendu que la prière du soir autant que possible doit se faire en famille : pieuse habitude très répandue il y a 30 ans.

LE R. P. WATRIGANT nomme un grand agriculteur de l'Aisne, M. D... qui est parvenu à obtenir la prière du soir en commun des ouvriers de ses 400 hectares de terre. Dernièrement, ayant fait venir chez lui un Rédemptoriste qui était de passage dans la localité, plusieurs ouvriers vinrent trouver le R. P. et le lendemain quatorze communiaient avec leur maître.

LE R. P. LECLERCQ assure que les enfants stimulés par la promesse d'une récompense seraient d'utiles auxiliaires pour obtenir la prière du soir dans leurs familles.

M. LE PRÉSIDENT indique divers autres moyens d'arriver au même but. On pourrait, comme sur les bords du Rhin, faire promettre aux fiancés, au moment du mariage, de dire toujours en commun la prière du soir : chose facile à obtenir en ce moment. Il y a ensuite les petits tracts sur ce sujet, tracts courts qu'il faudrait approprier à chaque région en y citant des traits tirés de l'histoire locale. Enfin, il faut avoir recours à la prédication, en citant ce qui se fait dans les usines aux ouvriers de la campagne tout persuadés de l'infériorité de leurs confrères des villes.

M. HARMEL se sert de tableaux renfermant les prières et qu'on suspend dans les maisons.

LE R. P. PATRIS explique comment le P. Franco a créé, dans ce but, de grands tableaux artistiques et très utiles.

M. DELOZANNE cite un trait d'une jeune fille qui avant le mariage exigea de son fiancé qu'il ferait une retraite à Braine. Au retour de sa retraite et le jour même de son mariage, ce fut le jeune homme qui offrit de son propre mouvement de faire chaque soir la prière en commun,.

Le R. P. Watrigant dit qu'un curé de Liège a établi des retraites préparatoires au mariage. On pourrait se servir de moyens semblables.

Sacrements. — Le R. P. Watrigant fait observer que, dans les villes, à Paris surtout, beaucoup d'enfants ne sont pas baptisés. On pourrait pour les découvrir employer le moyen usité à Lille de la comparaison des listes de l'état civil avec les registres de baptême. Ce contrôle est parfois mal fait et puis il y a des fils de juifs, de protestants, etc., ce qui explique comment dans une ville on a pu trouver sur 400 enfants 240 baptisés seulement.

Le R. P. Colin demande qu'on fasse une campagne contre le retard apporté au baptême.

Le R. P. Watrigant dit que ce retard est dû à la fête que les ouvriers font à cette occasion. Il faut ramasser l'argent, attendre le parrain, la marraine, etc.

M. Harmel — Au Val-des-Bois, le baptême n'est pas retardé, grâce à l'organisation générale de l'Usine. M. Harmel entretient ensuite l'assemblée de la fête de la présentation des enfants établie chez lui.

Le R. P. Patris. — Il y aurait là un moyen à employer : faire les baptêmes tout de suite et conseiller aux parents de faire leur fête à l'occasion de cette présentation.

Le R. P. Charcosset dit que cette fête plaît beaucoup, et cite une paroisse où une cérémonie semblable a produit de salutaires résultats.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

2e JOUR

18 *Septembre* 1890

1re **Séance**

La Séance s'ouvre à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. le Chanoine Didiot assisté de MM. Margerin et Harmel Le R. P. Pupey-Girard, secrétaire.

M. LE PRÉSIDENT prend la parole pour résumer les travaux de la première journée d'étude et en donner l'esprit.

1°. Il faut *sortir* de chez soi, et de soi-même et aller aux patrons et ouvriers de villes et des campagnes.

2°. Généralement, le prêtre qui *ira ainsi se donner* sera bien reçu, et le bien s'opèrera facilemeut et promptement : le découragement, à l'heure actuelle, n'est ni justifiable ni justifié.

3°. Il ne faut cependant pas *prétendre obtenir plus que Dieu lui-même n'obtient.* Il offre abondamment à tous les moyens de salut, mais il se résigne à voir ces moyens repoussés par beaucoup, et n'en continue pas moins à les distribuer avec profusion : ainsi du prêtre.

4°. Les principes et faits généraux signalés jusqu'à présent, bien qu'ils appartienent *à l'industrie* proprement dite, ne sont nullement étrangers au petit atelier, au métier, au travail agricole...

Il y a entre ces deux ordres une *analogie* qui va souvent jusqu'à la parfaite ressemblance et à l'*identité*, — avec des difficultés et des facilités spéciales à chacun.

5°. Nous avons dû hier voyager sur les *sommets* et suivre les *grandes routes*, voire les *chemins de fer* : nous avons maintenant deux jours pour descendre dans les vallées et prendre les petits sentiers.

A propos des complaisances de médecins pour les certificats servant de preuves au curé qui doit accorder ou refuser l'enterrement religieux, M. L. Harmel présente plusiers observations sur l'influence considérable des médecins en ville comme à la campagne. De notre temps malheureusement, pour beaucoup d'hommes ou de femmes, le médecin tient en quelque sorte la place du confesseur. Ils en sont descendus jusque-là — Tout le monde veut être soldat! Pourquoi les jeunes gens catholiques ne se feraient-ils pas médecins? Ils rendraient d'immenses services.

Un Membre (du Midi) réclame la venue de délégués dans le midi pour encourager le recrutement des étudiants-médecins catholiques.

M. le Président rappelle que la faculté de Lille envoie chaque année des représentants auprès d'un grand nombre d'évêques, dans les collèges et pensionnats. — Chaque année la faculté reçoit de nombreuses demandes de médecins auxquels on offre les plus beaux avantages.

Trouve-t-on beaucoup de vocations parmi les ouvriers?

M. Harmel affirme qu'elles sont nombreuses.

Le R. P. Charcosset ajoute que non seulement la famille Harmel a le bonheur de compter huit de ses enfants Religieux ou Religieuses, mais elle trouve sans cesse des vocations dans sa famille ouvrière. Il y a constamment quelques sujets au Séminaire. Actuellement deux sont au grand Séminaire et quatre au petit Séminaire. Mais, pour avoir moins de frais, on les élève autant que possible à l'Alumnat organisé dans l'usine, où les enfants de la famille Harmel participent à l'enseignement.

Le R. P. Watrigant déclare très nombreuses les vocations religieuses dans les usines.

M. Harmel .— Si l'Eglise donne aux ouvriers des prêtres elle en est récompensée. Les Œuvres en ce point produisent plus qu'elles ne dépensent, soit en hommes, soit en femmes. Au Val-des-Bois, par exemple, on a donné dix fois plus que ce qu'on a reçu de Religieux ou Religieuses.

M. Le Président demande s'il y a quelques inconvénients au retour dans l'atelier des prêtres sortis des rangs des ouvriers ? Il semble au contraire que ce soit un avantage Ces braves gens comprennent mieux ainsi l'esprit démocratique, au bon sens du mot, de l'Eglise catholique.

Le R. P. Anizan dit que le moyen de découvrir et de soutenir ces vocations est l'usage des Retraites. On peut donner comme exemple les retraites de Chaville, près de Paris.

Un Membre indique les belles œuvres ouvrières de Troyes, dirigées par les Pères Oblats de Saint-François-de-Sales, où se rencontrent un grand nombre de vocations. Plusieurs Supérieurs et Supérieures d'une grande valeur sont sortis là de la classe ouvrière. Et le mot de Louis Veuillot reste vrai de nos jours : « C'est encore le sang de la foule française qui produit des soldats et des prêtres. »

Le R. P. Anizan insiste pour que l'on détermine les jeunes gens à s'occuper des œuvres d'ouvriers, et à cette occasion il nomme l'Association de la jeunesse catholique française dont il serait bon de favoriser le recrutement.

M. Le Président souhaite voir les étudiants de nos facultés aborder franchement l'ouvrier et ne pas dédaigner de converser avec eux. Ce serait bon pour les uns et les autres.

En résumé, dit-il, on est contraint de reconnaître, à l'évidence des faits, l'impérieuse nécessité d'un apostolat plus actif, aussi bien de la part du clergé que des hommes du monde. Il faut que le prêtre sorte de chez lui pour abor-

der franchement les ouvriers d'usine et des campagnes ainsi que les patrons. C'est chez eux qu'il faut aller.

Notre Seigneur n'a pas loué des chambres à Jérusalem pour y attendre des visiteurs. Et d'ailleurs, les prêtres ainsi disposés à l'action sacerdotale auprès des pauvres gens du peuple en recevront la plupart du temps le meilleur accueil. Les faits le démontrent assez. Le découragement en ce sens, à l'heure actuelle, n'est pas plus justifiable que justifié. — Cependant, il ne convient pas de prétendre obtenir plus que le bon Dieu lui-même !

Sa divine bonté tient à donner abondamment à tous les hommes des moyens de salut ; elle les distribue sans cesse à ceux mêmes qui les refusent. Le prêtre ne doit-il pas en agir ainsi, sans croire que rien n'est fait si ce but n'est pas entièrement atteint? — Nous pouvons tous avoir recours, avec un grand avantage, aux livres si pratiques et si remarquables de M. L. Harmel : *Le Manuel de la Corporation chrétienne* ; *Le Guide des Fondations* ; *Le catéchisme du Patron, etc...*

M. L. Harmel a soin d'observer qu'il faut entendre bien la méthode du Val-des-Bois en suivant ces ouvrages. Il importe de considérer surtout les principes sans trop s'attacher aux parties accidentelles. Or, les trois principes d'où le reste découle, sont : *l'inspiration du prêtre et du patron* ; *l'apostolat de l'ouvrier* ; *l'association de la multitude.* Quand on s'occupe du Val-des-Bois, c'est cela surtout qu'il convient de voir.

Le R. P. Watrigant demande quelles facilités on donne aux ouvriers pour aller au Confessional? Dans certaines usines on fait circuler une petite planchette que se passent tour à tour ceux qui vont au Confessional et le travail ainsi n'est pas suspendu.

M. Margerin recommande le soir et le matin, de bonne

heure, comme plus favorables. Beaucoup d'hommes ne tiennent pas à venir pendant le jour.

M. Harmel répond que l'apostolat de l'ouvier par l'ouvrier, dirigé dans ce sens, aurait bientôt déterminé les hommes à venir pendant la journée. C'est une affaire d'organisation.

Le R. P. Watrigant croit utile pourtant de recommander les confessions du matin ; elles sont plus commodes en certains endroits pour un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières.

M. Le Président indique plusieurs ouvrages excellents pour les confesseurs ; — ceux du R. P. Cros, de Monsieur Timon-David, de Frassinetti. St-François de Sales dit que la Confession et la Ste-Eucharistie sont deux très doux présents du Cœur de Jésus. Le Prêtre sera donc le très doux administrateur du Cœur de Jésus.

On aborde la question des **mariages.**

Un membre explique l'organisation de la Société de St-François-Régis, reconnue d'utilité publique. Son but est de faire cesser les unions illégitimes et pour y parvenir elle facilite les formalités de mariage en procurant aux intéressés, sans frais aucun, les papiers nécessaires. Les résultats sont admirables. On compte par milliers les unions régularisées.

C'est un moyen d'action très puissant sur les classes ouvrières.

Le R. P. Watrigant parle des retraites préparatoires au mariage pour les fiancés, établies à Liège. Cette œuvre a pu compter déjà quinze mille fiancés.

M. le Président rappelle qu'on ne se précoccupe pas assez de cette préparation au mariage. A ce sujet, il conseille l'usage de plusieurs opuscules : *Le livret de mariage des Conférences de St-Vincent-de-Paul* (0 fr. 10) ; et le *Ma-*

nuel des Fiancés par M. le Curé de Fives, chez Lefort, à Lille.

M. Margerin dit qu'à Fourmies on obtient généralement deux confessions avant le mariage.

Le R. P. Leclercq dit qu'en Belgique et en Suisse on passe un examen de catéchisme et le mariage est retardé si l'on n'est pas reçu.

La séance se termine par la prière d'usage.

2e Séance.

Président : M. le Chanoine Didiot assisté de M. le Curé de Ste-Geneviève, de Reims, et de M. Margerin. Secrétaire, M. Delozanne.

La parole est donnée au P. Pascal sur la question des **Tiers-Ordres.**

Le R. P. Pascal. Il existe à Béziers une fraternité d'hommes qui ont été recrutés dans le cercle. Ils communient plusiers fois le mois et sont les apôtres qui servent à toutes les œuvres. Les membres du comité du cercle sont membres du Tiers-Ordre.

M. le Président. — A Lille, les fraternités comptent parmi leurs membres des professeurs et des étudiants des Facultés catholiques.

Le R. P. Patris. — A Dijon, M. le Doyen de St-Michel a fondé une fraternité il y a trois ans. Il a commencé par un chantre. Chaque année. la retraite a amené une augmentation. Ils sont 20 aujourd'hui et très fervents.

M. Le Président. — A Lille, il y a environ 500 hommes qui font partie du Tiers-Ordre. Une des fraternités se réunit dans la chapelle de l'Université. A côté de pauvres cordonniers, il y a des ingénieurs, des professeurs, etc. Une très grande cordialité règne parmi eux.

Le P. Watrigant. — Le Tiers-Ordre peut rendre de très grands services pour former une élite d'ouvriers dans les associations. Il faut se défier du grand nombre d'abord.

M. le Président — L'exemple de M. de Renty montre ce que devient une association fervente. Il a fondé, au XVII^e^ siècle, une corporation de cordonniers qui ont vécu en communauté.

Ils avaient une succursale à Soissons.

Le P. Watrigant. — On trouve des détails précieux dans l'ouvrage de M. Lacroix : *Histoire de la cordonnerie.*

La lecture de l'*Artisan chrétien* dans les retraites ouvrières frappe toujours beaucoup les esprits. Le but c'est de chercher à sanctifier les professions ; pour cela le Tiers-Ordre est très utile.

M. le Président. — C'est pour cela, sans doute que le Dante représente saint Michel, liant le démon avec le cordon de saint François.

Le R. P. Watrigant. — On ne peut pas établir partout peut-être facilement le Tiers-Ordre, en tout cas, on peut établir la confrérie, qui est une association religieuse allant jusqu'à la fraternité.

Il y a diverses sortes de confrérie ; il y a des confréries de dévotion — d'autres de charité — d'autres d'apostolat ; leur organisation doit différer avec leur but. Il en est ainsi dans les ordres religieux.

En principe, il faut que la confrérie soit la base de la corporation, autrement elle se retournera contre nous. Si la corporation existe il faut fonder une confrérie de pénétration pour la vivifier peu à peu.

M. le Président. — A Lille, la confrérie de Ste-Madeleine patronne des parfumeurs, pharmaciens, etc., vient d'être reconstituée et va donner lieu à la fondation d'une corporation. Chez les païens il en était de même, les corporations étaient basées sur les principes religieux.

Le R. P. Watrigant. — Les confréries ont toujours été la vie des corporations. A Reims, par exemple, le principe religieux a survécu à la destruction des corporations. Dans certains pays, on peut, on doit quelque fois, commencer par la corporation pour avoir quelques adhérents, mais à condition qu'on puisse y infuser l'esprit religieux ensuite.

M. Margerin. — C'est ainsi qu'on a procédé pour le syndicat de Fourmies. Du reste les adhérents savaient à l'avance qu'il s'agissait d'une association qui serait gouvernée d'après les principes religieux.

M. le Président. — Il faut tâcher de ressusciter les vieilles confréries, là où elles ont existé.

Le R. P. Watrigant. — Aujourd'hui il faut des confréries d'action, il faut donc aller doucement et prendre des hommes d'action pour commencer surtout. Il faut viser à la sanctification de la profession, par conséquent, former des confréries professionelles.

Comment les commencer? D'abord former une élite d'hommes ou de femmes, ne seraient-ils que deux ou trois. A Armentières, M Dutilleul a commencé par prier avec une ouvrière — ensuite avec deux, trois, puis douze — aujourd'hui il y a plus de huit cents hommes dans les associations. A Val-des-Bois les œuvres ont commencé par des petits groupes du même genre.

Un excellent moyen pour former ces apôtres professionnels, c'est la retraite. M. Bayart à Roubaix a été amené à s'occuper de l'organisation chrétienne de son usine par des ouvriers qui avaient établi des réunions de prières et d'apostolat, à la suite d'une retraite.

Mais dans les réunions, il faut se montrer nettement chrétien.

A Reims on a organisé un peu différemment la confrérie de N.- D.-de-l'Usine.

M. LE CURÉ DE STE-GENEVIÈVE. — Voici quelle a été l'organisation pour Reims. Il y a un comité central pour toute la ville et un comité dans chaque paroisse, sous la direction du curé, avec dizainiers et dizanières. (Demander la feuille à M. le curé de St-Remi à Reims. Des détails complets s'y trouvent).

La séance est levée.

3e Séance

A 2 heures 1/4 la séance est ouverte par la prière sous la présidence de M. le chanoine Didiot. Prennent place au bureau M. Mimil, curé de Sainte-Geneviève de Reims, M. l'abbé Margerin, M. Harmel. M. Chollet, secrétaire.

M. LE PRÉSIDENT prend la parole et fait la monographie des œuvres eucharistiques dans la province ecclésiastique de Cambrai. Il examine successivement le personnel, l'action, la doctrine.

1. **Personnel**, non pas celui de tous les hommes employés dans ces œuvres, mais le personnel des hommes qui ont été conduits par la grâce à entreprendre ces œuvres et qui les ont continuées jusqu'aujourd'hui. Ce personnel se compose de trois hommes : deux laïques (MM. Vrau et Champeaux) et d'un prêtre que l'orateur ne désigne pas et qui n'est autre que M. le chanoine Didiot lui-même. En tout, trois amis !

II. Action : 1° *celle qu'on voit.* Elle se présente sous huit formes diverses.

A) *Assemblées locales* pour une ville ou une paroisse. Ces réunions se tiennent à l'Eglise et consistent en une instruction relative aux œuvres eucharistiques suivie de procession avec cierges et flambeaux et d'un salut solennel. Ces solennités sont toujours très suivies. Après l'office, il y a ordinairement dans un cercle ou un patronage voisin, une autre réunion pour les œuvres, sorte de petit congrès où l'on discute sur ce qui existe dans la paroisse au point de vue de la dévotion eucharistique, sur ce qui a été fait et ce qui est à faire. Ces discussions se font suivant un programme fixe imprimé.

B) *Assemblées régionales* et d'arrondissement. Il y en a eu depuis quelques années sur tous les points du Nord et du Pas-de-Calais. Tantôt ce sont des assemblées *simples* composées de catholiques du pays, aptes à comprendre et à promouvoir les œuvres eucharistiques. Elles se tiennent au presbytère, quelquefois à la suite d'une messe et d'un sermon du curé ; et là, on passe en revue les questions du programme cité plus haut étendues à toute la région. Les Confréries du Saint-Sacrement sont toujours l'objet d'une étude spéciale. Tantôt ce sont des assemblées plus *solennelles* et durant la journée entière. Le matin, grand'messe et prône sur le Saint-Sacrement le plus souvent par l'ecclésiastique du *Comité des Trois.* Après la grand'messe, réunion spéciale pour les hommes selon le programme. Puis dîner en commun pour les membres étrangers à la localité. Après le dîner, nouvelle réunion, puis vêpres, procession solennelle du Saint-Sacrement au dehors de l'Eglise si c'est possible ; enfin Salut. On convoque toutes les confréries du pays avec leurs bannières et leur matériel liturgique. Fêtes splendides et qui réussissent toujours au-delà des espérances du clergé local. Ainsi est-il arrivé à Boulogne, à Merville, etc...

C) *Assemblée provinciale* annuelle à Lille,. C'est un petit congrès eucharistique d'un jour, commençant par la messe et une allocution du directeur, finissant par un salut et une autre allocution. Entre les deux réunions, discussion suivant un programme spécial. Plusieurs excellents catholiques y ont trouvé de grandes lumières, et de grands secours dans leurs œuvres d'apostolat eucharistique.

D) *Pélerinage eucharistique* créé cette année pour la 1re fois à l'instar des vendéens et à la suite des succès inespérés obtenus dans le pays de Laventie par les réunions régionales. Les Confréries du Saint-Sacrement ayant été rétablies ou ranimées si rapidement dans tout ce coin du Pas-de-Calais, on résolut d'y faire un pèlerinage eucharistique. Il eut lieu sous la présidence de NN. SS. les évêques d'Arras et de Lydda, et eut un succès extraordinaire.

E) *Publications.* Le Comité des Trois imprime depuis plusieurs années pour Lille un petit annuaire eucharistique renfermant tous les renseignements qui peuvent intéresser les dévots au Saint-Sacrement. De semblables annuaires ont été publiés ensuite pour Roubaix, Tourcoing. Il va en être publié un pour les diverses localités du Pas-de-Calais, du pays de Merville. Plusieurs tracts aussi ont été publies, par exemple : « *Que faisons-nous pour le Saint-Sacrement?* » etc. Et on va créer à Lille une bibliothèque eucharistique.

F) *Action dans les Congrés.* D'abord, dans les congrès *catholiques* où l'on fait toujours traiter les questions relatives au culte eucharistique.. Souvent on introduit ces questions aux séances générales et M. le Chanoine Didiot eut dans un des derniers Congrès l'occasion d'y faire un discours sur les Confréries du Saint-Sacrement. — Ensuite, dans les Congrès *eucharistiques,* tous préparés à Lille par *les Trois* et qui produisent des effets prodigieux, par exemple, celui de Fribourg qui fut une vraie bénédiction sociale pour cette petite république.

G) *Action dans les diverses œuvres eucharistiques.* On a établi un bureau de renseignements qui s'informe de ce qui se fait dans chaque œuvre. On a développé le plus possible l'adoration nocturne, aujourd'hui très répandue à Lille et presque devenue la « *Laus perpetua* ». Cette œuvre réussit surtout chez les ouvriers et les étudiants. M. le Président cite plusieurs traits touchants de la dévotion de ces derniers et donne d'édifiants détails sur une association de communions et d'adorations réparatrices établie au milieu d'eux.

H) *Action dans les autres œuvres catholiques.* M. Kolb-Bernard ayant cédé à M. Vrau la présidence générale des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de la région du Nord, le nouveau président s'empressa de faire pénétrer dans les conférences une plus grande dévotion au Saint-Sacrement, et organisa les réunions générales trimestrielles sur un nouveau plan. Ces réunions s'ouvrent par une leçon faite à la chapelle sur les pauvres. Puis, dîner en commun, où le prédicateur et le président ont à leurs côtés deux vieillards qu' un membre va chercher en voiture chez les petites sœurs des pauvres et qu'on reconduit de même. Enfin, réunion selon les réglements particuliers à l'œuvre des conférences, Le Saint-Sacrement a certainement donné un nouvel essor aux conférences qui se multiplient et se raniment. Il a pareillement béni d'une manière toute particulière, les patronages qui ont basé toute leur action sur le culte du Saint-Sacrement et qui ont remplacé des fêtes profanes par des fêtes eucharistiques.

2° *L'action qu'on ne voit pas.* Elle s'exerce

A) par l'association des *oblats du Saint-Sacrement* fondés par Mgr Mermillod,bénis par le Pape qui leur a donné pour protecteur le Cardinal Alimonda, et canoniquement établis par Mgr Duquesnay. Peu nombreux, catholiques d'élite, les oblats se réunissent une fois par mois auprès d'une chapelle dans laquelle ils terminent toutes leurs réunions par une

méditation d'un quart d'heure faite à haute voix par le directeur en surplis.

Des groupes d'oblats existent, outre à Lille, Roubaix, Tourcoing, Merville et Estaires.

B) par des *comités diocésains des oeuvres eucharistiques*, centres et moteurs des initiatives eucharistiques des diocèses. Deux comités ont été établis à Cambrai et à Avignon Celui-ci seul fonctionne régulièrement.

III. Doctrine. Elle se résume dans les points suivants :

1° *La Dévotion eucharistique, de toutes les dévotions, mérite le plus de zèle.*

2° *Sans elle, les autres dévotions et oeuvres sont plus ou moins toutes protestantes et infécondes.* Ce qui caractérise le protestantisme, c'est l'absence des sacrifices, de la présence réelle. Et il est remarquable que partout, surtout dans le Calvinisme, l'absence de l'Eucharistie a amené les protestants à supprimer la croix.

3° *Par elle, les autres sont vivifiées et fécondées.*

4° *Elle suscite à elle seule toutes les autres.*

5° *Elle ressuscite les âmes et la société.* Il est incroyable comme les foules ont un attrait irrésistible pour la Sainte-Eucharistie. Et cet attrait n'est-il pas de la présence réelle cette preuve, ce *confirmatur* cette, *argumentatio probabilis* dont parle l'auteur de l'Imitation?

6° Donc *quantum potes, tantum aude !*

Conclusion pratique : Nous ne pouvons quitter Braine, lieu d'un miracle eucharistique éclatant et comme produit pour obéir à l'autorité ecclésiastique, sans faire dans l'Église de Braine un acte spécial d'adoration de la Sainte Eucharistie.

La séance se termine par quelques détails sur ce miracle donnés par M. le Président, M. l'abbé Gohier et M. l'abbé Delozanne.

4e Séance.

La séance s'ouvre à 4 heures 1/2 sous la Présidence de M. le chanoine Didiot, assisté de MM. Margerin et L. Harmel, Secrétaire : le R. P. Pupey-Girard.

Le R. P. Charcosset, Aumônier du Val-des-Bois, reconnaît l'influence de la Sainte Eucharistie dans l'usine du Val. On y voit des ouvriers s'offrir en immolation pour leurs frères et mourir doucement en esprit d'apostolat plutôt que d'expiation pour eux-mêmes.

M. Harmel affirme qu'au Val-des-Bois tout est dû à la présence de la Sainte Eucharistie dans l'usine. Le dernier vendredi du mois on a jusqu'à 190 communions. L'adoration du Saint-Sacrement se fait le 1er dimanche du mois. Toute la nuit on chante à la chapelle où ne se trouvent jamais moins de 8 à 10 hommes à la fois, toujours accompagnés d'un membre de la famille du patron.

Le R. P. Patris raconte comment deux ouvriers, après le pélerinage de Rome, ont organisé l'adoration du Saint-Sacrement à Dijon.

Le père avait refusé des statuts d'association avant qu'ils fussent en nombre. Après trois mois dix hommes recrutés par les deux ouvriers faisaient une demi-heure d'adoration tous les dimanches de midi à 5 heures ; un, deux ou trois ouvriers se remplaçaient de 1/2 heure en 1/2 heure devant Notre-Seigneur. Il y a maintenant trente ouvriers dans le cercle inscrits pour l'association et fidèles à leurs engagements. Chaque mois on se réunit et l'on parle de l'œuvre afin d'entretenir le zèle et de fournir un aliment à la piété. — Grâce à l'apostolat de ces adorateurs, l'œuvre d'adoration du Saint-Sacrement est rétablie à Dijon. Bien des faits seraient à citer à la louange de ces associés. Un ouvrier resta la nuit

entière à genoux sur sa chaise et sans bouger, de neuf heures du soir à cinq heures du matin. Huit hommes, au mois de juin, veillèrent aussi toute la nuit. Ils ne subissent d'autre influence que celle d'un grand amour pour la Sainte Eucharistie. Plusieurs de ces adorateurs sont des tertiaires de Saint-François.

Un Membre objecte les difficultés d'installation pour les veillées.

M. Harmel répond que les moyens diffèrent suivant les lieux et les circonstances ; mais on peut s'organiser assez facilement. Ici, l'on va réveiller les adorateurs chez eux, une demi-heure avant leur tour d'adoration ; là, tous sont réunis dans la « Maison » de l'adoration près des Eglises, ailleurs, on repose, en attendant son heure, dans une sacristie où sont installés des matelas, etc..... Ce matériel est transporté d'église en église suivant les besoins. L'homme chargé de ces transports est joyeusement nommé : *le cheval du bon Dieu.*

Le R. P. Watrigant fait remarquer le magnifique mouvement en faveur de l'adoration du Saint-Sacrement dans les pays basques, où cinquante villages sont organisés. Il faut souvent huit à dix prêtres pour confesser les hommes qui se présentent par bandes de deux cents et trois cents à l'adoration.

M. Le Président suggère une industrie pour faciliter ce rétablissement des confréries du Saint-Sacrement. On pourrait examiner les registres conservés, la plupart du temps, dans les mairies ou dans les cures, et montrer aux familles leurs noms inscrits. Ce serait les inviter, avec quelques chances de succès, à reprendre les bonnes traditions des ancêtres. — Il faut s'ingénier pour achever ces organisations. — Les diplômes se trouvent à la librairie Saint Charles Borromée, rue de la Barre, 104, à Lille.

M. Harmel espère qu'on fera les plus grands efforts

pour faire aimer et adorer le Saint Sacrement. C'est une telle source de grâces. Au Val-des-Bois, dans son amour pour la Sainte Eucharistie, une femme, mourant d'un cancer, répondait à ceux qui parlaient de guérison : « Si Notre Seigneur et la Sainte Vierge veulent que je meure martyre, je ne puis demander ma guérison ».

Syndicats. — Le R. P. Leclercq offre l'exemple du syndicat de Dôle. Douze hommes le commencèrent ; ils furent en un an plus de cinq cents. Les membres du conseil se réunissent au collège de Dôle tous les premiers vendredis du mois, dînent ensemble et toute l'après-midi restent à la disposition des paysans. On traite les affaires les plus diverses avec le secours du syndicat : achats de terrains, d'engrais, d'instruments sur lesquels on obtient ainsi quelquefois 40% de remise, location d'instruments à bon compte, ventes des denrées, etc, etc.....

Tout membre du syndicat doit faire profession de la religion catholique. On n'est admis qu'à cette condition. Le conseil est sévère pour les admissions ; car il est important de marquer nettement l'esprit de l'association. Sans doute on l'affirme avec prudence, mais il est bon qu'on sache quel en est le drapeau.

C'est alors que l'on peut greffer sur le syndicat la confrérie de Notre-Dame-des-Champs, ou reconstituer d'anciennes confréries du pays, telles que celles de Saint-Fiacre, de Saint Isidore, de Saint-Vincent, etc... et les affilier, pour avoir part aux indulgences, à l'Archiconfrérie de N.-D. -des-Champs.

L'Archiconfrérie peut comprendre ainsi toutes les institutions, en respectant l'intégrité de chacune. Les associations les plus diverses unies à cette confrérie centrale en reçoivent une impulsion nouvelle. L'Union de catholiques sur le terrain religieux y trouverait un puissant secours.

(Voir les *réglements* de l'Archiconfrérie de N.-D.-des-Champs, à la première page de chaque numéro des annales : imprimerie de l'archevêché, Séez.)

On peut soutenir la confrérie par les réunions périodiques, dans les salles d'auberges au besoin, pour unir, à bon droit, les intérêts temporels aux intérêts des âmes. C'est ainsi que se complètent à merveille le syndicat et la confrérie. A l'issue des réunions on pourrait annoncer une bénédiction du Saint Sacrement à l'intention spéciale des membres du syndicat et de la confrérie. Les hommes y viendraient assez volontiers.

Parfois, après les Saluts, on aurait avantage, à retenir quelques minutes, sous tel ou tel prétexte, les membres de la Confrérie et du Syndicat pour les distinguer de la paroisse. Ils seraient sensibles à cette marque d'attention.

Le R. P. Gaudicheau compte trois mille hommes unis par le syndicat de l'Anjou, dont les affaires atteignent le chiffre annuel de 150.000 francs. Le syndicat procure une remise de 25 à 30 %, depuis deux ans et demi. L'observation du Dimanche est spécifiée dans les statuts. Une clause spéciale arrête que si trente hommes dans une paroisse ont le désir de former une organisation complète, avec président, secrétaire, etc., ils le peuvent en demeurant unis cependant au Bureau principal. On ressuscite les vieilles confréries et les fêtes patronales sont déclarées obligatoires ainsi que l'observation du dimanche. Les groupes de trente organisent une congrégation sous le patronage d'un Saint. Les membres s'encouragent et se soutiennent. Ils font environ 6 fois la sainte Communion chaque année ; mais on espère les amener à la Communion mensuelle.

M. Harmel recommande l'organisation des délégués de paroisse : hommes formés à l'apostolat dont l'action peut donner de si grands fruits. Les délégués se réunissent chez le Curé, comme les délégués d'atelier, chez les Dizainiers. (Voir : *Délégués d'atelier*, brochure, à l'Imprimerie coopérative 24, rue Pluche, Reims, et *Guide des Fondations* par L. Harmel, 262, boulevard Saint-Germain, Paris — 0 fr. 20).

Les ouvriers de la campagne, membres des syndicats, ont

à exercer leur zèle dans des paroisses séparées, souvent fort éloignées, il leur importe donc encore plus qu'aux ouvriers de ville d'employer ce puissant moyen de recrutement : l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier. Le syndicat serait forcément bon puisqu'il mettrait en jeu toutes les bonnes volontés.

Le R. P. Watrigant fait observer qu'il est bon de créer à côté de l'Association générale une des hommes les meilleurs, des apôtres d'élite.

Au Val-des-Bois d'ailleurs on établit divers groupes dans l'Association générale ; ils contribuent grandement à l'entretien du zèle.

M. le Président signale, en terminant, la société de Saint-Michel et Saint-Remi pour les propriétaires chrétiens dont le journal, publié 4 fois par an, coûte un franc (chez Dumoulin, Paris).

IIIe JOUR

Vendredi 19 *Septembre* 1890

1re Séance

Prennent place au bureau :

M. le Chanoine Didiot, M. l'Abbé Garnier, M. l'Archiprêtre de Reims. MM. les Doyens de Braine, Fourmies, M. Harmel. M. Herr, secrétaire.

M. le chanoine Didiot félicite l'assemblée de la bonne fortune de posséder M. l'abbé Garnier.

M. le Président résume la journée d'hier, en rappelant les immenses avantages spirituels que l'on peut retirer et cela très aisément, en établissant les Confréries de N. - D.-de- l'Usine, de N. - D.-des-Champs, et surtout en progageant les Œuvres eucharistiques.

La parole est à M. l'abbé Garnier. Il traite des moyens d'empêcher le blasphème et de favoriser la bonne presse.

A) *Moyen général.* Enseigner énergiquement la vérité, en s'appuyant sur les principes théologiques, et en faisant ressortir surtout la gravité du scandale. — Il indique un ouvrage : *Le renouvellement de la Vie chrétienne.*

M. le chanoine Didiot fait remarquer que le Père Lehmkuhl traite au long la question de la presse, dans sa théologie morale.

B) *Moyens pratiques.* Répandre partout les bons journaux, surtout *la Croix.* Des objections ont été faites contre la rédaction de ce journal. M. Garnier dit qu'elles sont résolues dans la brochure : *Le Clergé et la Bonne Presse.*

On indique comme journaux à répandre : *l' Univers, le Monde, et pour les laïques : Le Moniteur universel, la Gazette de France.*

On fait remarquer que dans chaque département, il y a généralement un ou deux bons journaux.

M. le Président émet le vœu d'une édition de *la Croix*, sur papier grand format, avec impression plus soignée.

M. l'abbé Garnier montre par des exemples que ce ne sont pas toujours les journaux les plus mauvais qui font le plus de mal. Il cite comme exemples, *le Figaro*, l'*Autorité*, *le Soleil*.

M. le chanoine Didiot demande que l'on fasse une guerre à outrance au *Figaro* et à *la Revue des deux Mondes*. Sur un vœu exprimé par M. le Président, un des assistants fait remarquer, que le Père Edmond (de l'Assomption) a fait paraître dans la *Croix des Comités*, un extrait des œuvres de Mgr Parisis, sur la question de la Presse.

M. l'abbé Garnier expose ensuite les modes les plus pratiques de la diffusion de *la Croix*. Prier beaucoup et faire prier, puis former un centre sur un point déterminé, avec un comité bien organisé. Tout le secret de M. l'abbé Garnier repose sur *l'Apostolat*.

Ces différents moyens de la diffusion de *la Croix* :

1) *Dépôt dans un endroit désigné*, où des enfants ou délégués de quartier vont chercher le journal, pour le déposer dans une maison particulière d'une rue, ou faubourg, et où un enfant de la rue ou du faubourg porte à domicile. Se munir d'un ou de plusieurs suppléants.

2) *Porteur. Croix quotidienne* : La faire distribuer par des enfants au sortir de l'école.

Croix du dimanche : Faire distribuer par des enfants dans les différents quartiers, ou bien par un porteur allant partout. Distribuer de la sorte toutes les brochures.

On annonce l'arrivée de Mgr de Soissons par le train de 11 heures et un salut solennel présidé par sa Grandeur dans l'église paroissiale de Braine à 4 heures 1/2.

La séance est levée par la prière d'usage.

2e Séance

La séance s'ouvre sous la présidence de M. l'abbé Garnier, assisté de M. l'Archiprêtre de la Cathédrale de Reims, de M. l'abbé Margerin, et de M. Harmel. M. l'abbé Chollet, secrétaire.

Une grande partie de la séance est consacrée à la lecture et au commentaire par M. l'abbé Garnier, d'un programme intitulé : *Ligue pour le relèvement de la religion catholique en France.*

Puis, M. le Président montre l'application pratique de ce programme, qui n'est autre que le programme même de Notre Seigneur, à une paroisse. Commencer par un groupe de quelques hommes que M. le Curé anime sans les présider, puis, arriver aux délegués de quartier affiliés à la Confrérie de N.-D.-des-Champs ou de-l'Usine, suivant qu'on est dans une population rurale ou industrielle. Dans cette Confrérie, établir des sections d'hommes, de femmes, de garçons, de filles, dirigées chacune par un conseil choisi parmi ses membres les plus zélés et les plus intelligents.

On peut parfois commencer par des œuvres secondaires lorque les conditions ne permettent pas d'attaquer de front la position.

Ne jamais oublier le grand principe chrétien que dans chaque homme il nous faut voir un Jésus-Christ.

Ces œuvres sont maintenant absolument nécessaires. La Providence les veut manifestement. Nous, Français, nous dormions, l'Allemagne et l'Angleterre ont pris la tête du mouvement. Chrétiens, nous dormions, le mouvement social a été créé par les anarchistes et les socialistes. Réveillons-nous. Tout nous y invite et nous en fait une obligation. Le salut est là.

Après avoir recommandé l'opuscule intitulé : *Comment la France sera sauvée*, M. le Président donne sur la demande du R. P. Patris quelques détails sur la fédération internatio-

nale du Sacré-Cœur, fondée il y a un an, placée sous la présidence du R. P. Delaporte et ayant pour but de conduire à Jésus par Marie, au Sacré-Cœur par Notre Dame du Sacré-Cœur. Elle vient de tenir à Issoudun une réunion importante et est en bonne voie d'organisation et de propagation. Elle publie un bulletin.

Le R. P. Patris demande l'utilité de cette fédération qui semble s'adresser à un public intelligent.

M. Margerin. — Il y a dix ans, la question de restauration de la chrétienté semblait ne pas exister. Cette fédération et l'action dont elle résulte a montré la possibilité de ce résultat et en a rapproché l'échéance.

M. Charcosset. — Ne pourrait-on greffer la *Ligue* dont vous parlez sur l'Apostolat de la prière?

M. Garnier. — Oui, et cela a déjà été fait à Nice, à Montmorillon, etc. Mais c'est difficile. L'adaptation est plus facile aux œuvres jeunes comme Notre-Dame-des-Champs, etc. L'objet de cette ligue n'est pas de fonder ou de fortifier une œuvre, mais plutôt de créer un mouvement général,

M. Margerin... d'appliquer à toutes les œuvres pour les en nourrir la moëlle et la substance de l'Evangile, de donner à ce qui existe une vie, une âme surnaturelle.

Le R. P. Collin demande quelque chose de pratique pour lutter contre le découragement des prêtres.

M. le Président. — La situation des prêtres a besoin d'être modifiée. On a commencé à le faire par les prêtres adorateurs, les prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun, l'association de Saint-François-de-Sales et l'Union apostolique de M. Le Beurier surtout. En outre, le découragement vient du manque de direction : On l'aura dans la *Ligue*. Enfin il vient de l'insuccès apparent des tentatives. Cet insuccès n'est qu'à la surface, au fond la société change et a fait de grands progrès.

M. le Président donne ensuite quelques conseils pratiques pour la création d'une Confrérie de Notre-Dame-des- Champs. Il faut la préparer insensiblement par un bon noyau d'apôtres. Il est très utile aussi de se servir de la *Croix*.

Mgr l'Evêque de Soissons fait son entrée dans la salle et avant de lever la séance dont l'heure de clôture est arrivée, dit toute sa joie d'avoir enfin pu lever les obstacles qui s'opposaient à sa venue, et d'être au milieu des retraitants laborieux, qui vont demain partir dans toutes les directions et courir à la recherche de ces âmes dont on s'est trop peu occupé. Il faut aller à l'ouvrier. L'ouvrier veut qu'on aille à lui. Nous dormions, on nous a pris les ouvriers. Reprenons-les, nous serons bien accueillis. — Nos œuvres sont très efficaces et font déjà beaucoup de bien à la société. Nos adversaires s'en aperçoivent et dernièrement, un journal, *le Temps*, rendant compte du Congrès de Liège constatait l'immense succès des idées sociales chrétiennes. Il poussait le cri d'alarme, le *Caveant consules*, si l'on ne voulait pas voir le peuple entraîné par ces idées de charité et de solidarité chrétienne.

Oui, il y a là un mouvement salutaire et important déjà. Accentuons-le encore.

Sa Grandeur est heureuse de donner à nos travaux son entière adhésion avec sa bénédiction d'évêque.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

3e Séance

Président d'honneur : Mgr Duval, évêque de Soissons. Prennent place au bureau : M. le chanoine Didiot, président, M. l'archiprêtre de la Cathédrale de Reims, M. Garnier, M. Harmel, M. Forzy, M. Herr, secrétaire.

M. le chanoine Didiot remercie Mgr Duval d'avoir bien voulu s'arracher à ses nombreuses occupations, pour venir présider notre modeste réunion.

La parole est donnée à M. Forzy, propriétaire et cultivateur à Aconin (Aisne), sur le *syndicat agricole*. M. Forzy occupe 15 ouvriers en hiver ; 30 ou 40 en été. Frappé de voir l'isolement des ouvriers, et surtout de constater combien peu ils avaient la vie de famille, M. Forzy a fait construire des logements d'ouvriers, près de sa ferme. Mais, peu à peu, il les a groupés, et leur a proposé ces jours derniers un pèlerinage à N.-D.-de-Liesse, qu'ils ont accepté volontiers, et où tous ils ont fait la Ste-Communion. Il annonce que 4 de ses ouvriers vont venir faire la retraite à Braine ; M. Forzy espère en faire des apôtres. Il a établi, il y a peu de temps, les rudiments d'un syndicat, dont les détails restent à fixer. D'après lui, le curé de la paroisse devrait être le secrétaire correspondant des différentes négociations à opérer par le syndicat, ce qui lui donnerait très rapidement un rôle prépondérant dans la société. M. Forzy a introduit immédiatement l'élément religieux par trois invocations à N.-D.-des-Champs, et par une messe mensuelle pour le repos de l'âme des sociétaires.

Plusieurs MM. font observer que l'ingérence du prêtre dans ces syndicats doit être dirigée par une grande prudence et un tact parfait, pour éviter les conflits possibles, et surtout respecter le droit canon, qui interdit le négoce aux prêtres.

M. L'abbé Mascret pose une question : Si le prêtre ne trouve aucune personne riche consentant à s'occuper de ces questions, que doit-il faire ?

M. Garnier dit que dans ce cas

1) Il faut choisir soit un ouvrier, soit un homme de la classe moyenne ;

2) Former des comités cantonaux composés de quelques hommes, et si cela est possible, constituer un bureau diocésain, avec une caisse pour pourvoir à la vie des œuvres, à la diffusion de la bonne presse, tracts, etc. Mais la prière et la pénitence doivent toujours se trouver à la base de toute organisation soit de confrérie, soit économique.

M. Mascret suppose avoir un homme réunissant les con-

ditions désirées ; il se demande comment il devra s'y prendre pour organiser son syndicat ou confrérie.

M. l'abbé Garnier dit qu'il faut :

A) Fonder la confrérie de N.-D.-des-Champs et réunir les membres le 1er dimanche du mois, par exemple, faire des réunions le 2e et le 3e dimanche pour les jeunes gens, jeunes filles, etc ;

B) Faire donner de petites conférences ;

C) Pour la propagande — se souvenir que les résultats ne peuvent être immédiatement apparents ; — tendre à rendre la prière en commun aux familles ; — répandre les Evangiles ; — faire apprendre la catéchisme aux petits enfants, au moyen du livre de M. Garnier : *L' Apostolat des petits Enfants.*

Le R. P. Watrigant insite sur l'apostolat mutuel.

La question si importante des Patronages à la ville et à la campagne est seulement effleurée, faute de temps.

Le R. P. Watrigant demande à poser à M. l'abbé Laisnez une question sur la possibilité des patronages à la campagne et la manière de les fonder.

M. l'abbé Laisnez répond en disant ce qui se fait dans le diocèse de Châlons sous l'impulsion du Conseil central de Saint-Vincent-de-Paul dont M. l'abbé Leconte, vicaire général, est président par une heureuse anomalie.

Dans le diocèse de Châlons, outre les œuvres de jeunesse relativement prospères dans les villes de Châlons, Épernay et Ste-Menehould, et établies depuis peu à Vitry et Sézanne, il existe dans les campagnes une cinquantaine de patronages... 8 à 10 ont comme annexe un petit cercle. Les autres réussissent seulement à faire persévérer les enfants 3 ou 4 ans après le première communion. Quelques-uns dans certaines paroisses où la foi semble morte, ont pour unique résultat de rendre possible la première communion

ou de la mieux préparer : les enfants, détournés par les parents, abandonnent à peu près tout, quelque temps après leur première communion.

Ces œuvres sont généralement installées dans les presbytères, sauf les patronages-cercles qui ont des locaux spéciaux.

Elles sont toutes dirigées par MM. les curés aidés ici et là par quelques laïques.

Ces Messieurs, malgré les fatigues d'un double service, le dimanche, réunissent leurs enfants l'après-midi et les plus grands le soir. Quand à cause du service paroissial, M. le Curé ne peut faire qu'une courte réunion, il y supplée ordinairement par un réunion le jour de congé, le jeudi.

M. l'abbé Garnier et M. Harmel admirent les sacrifices consentis dans le diocèse de Châlons, par MM. les curés et l'œuvre centrale. Ils demandent si dans ces œuvres on prend tous les moyens d'assurer une plus longue persévérance, particulièrement les moyens surnaturels, tels que congrégations, associations de piété..... si on a tout spécialement soin de former des élites, des apôtres.

Sans doute pas encore assez, répond M. l'abbé Laisnez, mais il faut ajouter que, dans un grand nombre de paroisses du diocèse de Châlons, la tâche est singulièrement difficile. Cependant, il y là une idée précieuse dont il faut s'appliquer à poursuivre la réalisation : on n'a pas encore assez bien compris généralement la force de l'association avec un noyau d'apôtres mieux formés.

Le R. P. Anizan, du patronage de Saint-Anne à Charonne, dit qu'on ne doit pas se décourager à cause des insuccès apparents et des défections nombreuses dans les œuvres de jeunesse. Le passage d'un enfant, d'un jeune homme, si court soit-il, dans un patronage, lui fait un bien que l'on retrouve toujours plus tard, ne serait-ce qu'au lit de mort, comme le constatent souvent les aumôniers des hôpitaux de Paris.

Le R. P. Patris, aumônier du Cercle de Dijon, pourrait citer plusieurs exemples à l'appui de ce que vient de dire le R. P. Anizan.

D'ailleurs, ajoute M. Laisnez, ces œuvres de jeunesse sont œuvres nécessaires pour former les cadres des groupements généraux recommandés par M. l'abbé Garnier. Les jeunes gens qui quittent l'œuvre pour des raisons particulières ou parce que les règlements leur semblent trop rigoureux, seront de éléments précieux pour une association à bases plus larges. Ils y entreront tout naturellement et y feront encore meilleure figure que beaucoup d'autres.

Quant à la fondation des patronages, M. Laisnez insiste vivement sur la nécessité d'une organisation centrale, bureau diocésain, ou autre,ou même seulement un directeur diocésain. Nécessaire pour procurer des ressources aux œuvres particulières, cette direction centrale l'est encore pour susciter les dévouements, les soutenir et les prémunir contre le découragement. Les initiatives privées sont toujours louables et fécondes où elles se produisent, mais il ne peut y avoir de mouvement d'ensemble un peu appréciable, qu'avec une organisation centrale, ou avec un homme qui se donne tout entier à ces œuvres dans un diocèse.

Mgr Duval encourage les prêtres présents à se dévouer à ces œuvres de jeunesse, leur recommandant d'être très pratiques. Nous ne devons pas attendre qu'on vienne à nous ; nous devons aller chercher ces pauvres âmes égarées, qui reviennent aisément à Dieu quand elles voient le prêtre de plus près.

Un salut solennel est annoncé pour 4 heures 1/2 dans l'Eglise de Braine, où M. le Chanoine Didiot doit faire le récit du miracle de la Sainte Eucharistie qui s'est opéré en 1135.

La séance est levée à 4 h. 1/4.

4e Séance

Présidence de M. l'abbé Garnier. Secrétaire : M. Delozanne.

La parole est d'abord donnée à M. Le Chanoine Didiot pour une communication très-importante, que le temps ne lui permet pas de développer.

Il s'agit des spéculations financières.

M. le chanoine Didiot donne à l'assemblée les conseils suivants :

1° Ne jamais conseiller à personne des placements financiers, dans les affaires ou entreprises dirigées par des banques, etc. On s'expose à ruiner ceux que l'on conseille.

2° N'en pas faire soi-même, surtout ne pas se lancer dans des spéculations.

3° Ne pas oublier que le St-Siège ne permet aux prêtres d'être *actionnaires* qu'avec l'autorisation de l'évêque.

On peut être obligataire.

4° Combattre la juiverie et la tendance de beaucoup de personnes qui veulent s'enrichir par le jeu, les paris, etc., c'est aller contre les desseins de Dieu.

M. l'abbé Didiot se retire et cède la parole à M. l'abbé Garnier.

Toute la séance est consacrée à l'exposition de la méthode d'apostolat, telle que M. l'abbé Garnier la prêche dans la France tout entière.

Nous croyons qu'il serait superflu de rapporter un *abrégé* de cette magnifique soirée, car les principes qui y ont été développés ne sont que l'exposé et le développement des brochures publiées par M. l'abbé Garnier, et notamment celle qui est intitulé : *Comment la France sera sauvée.*

On peut se les procurer à Caen, chez M. l'abbé Garnier, où il faut toujours écrire.

Salut solennel
dans l'église paroissiale de Braine.

Obéissant à leur conviction profonde de la nécessité des œuvres eucharistiques comme base de toutes les autres, les membres de la réunion se rendirent à 4 heures dans la magnifique église de Braine pour un salut solennel du Très Saint Sacrement, non seulement autorisé, mais donné par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Soissons. Au nom de Sa Grandeur, Monsieur le Chanoine Didiot adressa à ses confrères et à de très nombreux fidèles convoqués par l'excellent et vénérable doyen, M. le Chanoine Geoffroy, une allocution dont voici le pâle résumé :

« *Quid existis in desertum videre?*

« **A)** C'est la question que Notre Seigneur adressait à ses apôtres au sujet du saint Précurseur et votre glorieux patron, Monseigneur.

« **B)** Cette cérémonie inattendue, un peu étrange, je dois vous l'expliquer, mes frères.

« **C)** Si les fidèles posaient cette question à Monseigneur, il leur répondrait sans doute :

« **a)** pour voir (spectacle toujours digne d'intérêt), des prêtres occupés de leur salut éternel, du salut du peuple chrétien et des intérêts, même temporels de ce peuple, en tant qu'ils conduisent au salut éternel ;

« **b)** pour les encourager, les conseiller et les bénir ;

« **D)** Les fidèles pourraient nous faire à nous-mêmes la même question et je leur répondrais en notre nom à tous ;

« **a)** parce que l'Eucharistie et les œuvres eucharistiques sont le centre et le foyer de tout ;

« **b)** parce que ici il y eut en 1135 une extraordinaire manifestation de l'Eucharistie, extraordinaire par la bonté de Notre Seigneur envers les fidèles et envers les Juifs in-

crédules, par la foi ardente de la Comtesse de Braine et des Evêques, par la certitude absolue de ce miracle accompli en présence d'une multitude de témoins indiscutables ; et depuis, une extraordinaire et six fois séculaire dévotion eucharistique dont cette église est le témoignage magnifique ;

« c) parce qu'il nous a conséquemment paru bon d'apporter ici notre reconnaïssance et notre espérance. »

Le soir, dans la même Eglise une nouvelle cérémonie rassemblait les fidèles de Braine pour une conférence de M. l'abbé Garnier. Là, en présence d'un grand nombre d'hommes, M. l'abbé Garnier, après avoir parcouru toutes les causes de la décadence de l'agriculture en France, montra que la première était l'oubli des devoirs religieux. Cette conférence produisit le meilleur effet sur tout l'auditoire et dans la paroisse.

Aux réunions sacerdotales dont on a lu plus haut les procès-verbaux abrégés, assistait M. Léon Harmel dont les conseils et l'expérience étaient d'un si grand secours dans l'étude des questions soumises à l'assemblée. Il voulut bien, le samedi 20 et le dimanche 21, recevoir au Val-des-Bois les membres de la réunion et leur montrer dans le détail l'admirable application qu'il a su faire, aidé de sa chrétienne famille, des principes à la lumière desquels les délibérations s'étaient accomplies et les résolutions déterminées.

Le samedi fut donc consacré à la visite des ateliers et à l'audition des rapports des divers conseils au milieu de la grande famille ouvrière.

Le dimanche à la messe célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Liège qui distribua la sainte communion à plus de 400 ouvriers et ouvrières, M. le Chanoine Didiot commenta la formule eucharistique : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat aninam tuam.* — La grand'messe chantée par M. le Doyen d'Huy (Belgique) fut suivie de la touchante consécration de 14 petits enfants appartenant à la famille de M. Harmel et à de nombreuses familles d'ouvriers

Après la grand'messe, grande réunion au cercle avec concert de musique, rapports sur la vie du cercle et sur les con-

férences ouvrières de Saint-Vincent-de-Paul et puis, au nom de Mgr l'Evêque de Liège, courte et spirituelle allocution de M. le Chanoine Didiot exprimant le désir que beaucoup de petits « Val-des-Bois » fassent à leur modèle, le grand Val-des-Bois, une concurrence des plus désastreuses sur le terrain de l'honneur et du bonheur catholiques.

Au banquet offert par M. Félix Harmel récemment créé camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté Léon XIII, la musique du Val-des-Bois fit entendre de ravissantes symphonies de Méhul et le charmant cantique de N.-D. de l'Usine.

M. F. Harmel adressa à Mgr Doutreloux et à ses invités le toast suivant :

« Monseigneur,

« Vous êtes au milieu de vos enfants habitués dès longtemps à vos bontés paternelles. Ils considèrent comme leur plus beau jour celui que vous passez au Val-des-Bois.

« Vous n'êtes pas seulement notre Père par le cœur mais vous l'êtes aussi dans l'ordre de l'action et des idées sociales. Les enfants du cardinal Langénieux, que nous pouvons si justement nommer le Cardinal des ouvriers, sont aussi les enfants de l'Evêque de Liège, du puissant Restaurateur de la dignité et de la liberté populaires. Grâce à la direction ferme, intelligente et apostolique que vous avez donnée aux congrès internationaux, vous êtes en voie de briser l'oppression que les légistes font peser sur nous au nom du Droit Romain païen, « chef-d'œuvre d'oppression des petits par les grands, d'injustice des riches à l'égard des pauvres », suivant l'éloquent Evêque d'Angers, « la législation de l'égoisme », selon l'énergique expression de Janssen.

« Monseigneur, au nom de notre peuple et au nom des travailleurs français, auxquels le Bon Père a consacré toutes les vaillances de sa vie, permettez que nous vous bénissions et que nous vous remercions. Oui, vous êtes l'écho de la voix tendre et puissante de Léon XIII, qui appelle le monde catholique à l'étude des questions sociales. Cette lumière

du ciel trouve dans votre âme comme un miroir fidèle, où se reproduisent la splendeur de sa vérité et l'énergie de ses affirmations.

« Et vous, Messieurs, vous qui aux fatigues d'une longue retraite n'avez pas craint d'ajouter celles de cette visite, soyez aussi remerciés. Car vous nous permettez d'accomplir la mission sociale de notre famille, en venant au milieu de notre petit peuple constater la résurrection morale produite par l'action de ses membres. Il a suffi de souffler sur la cendre qui recouvrait le feu de la Charité mutuelle et du dévouement pour faire surgir l'initiative, l'apostolat mutuel, le sacrifice volontaire. Oui, Messieurs, vous le savez mieux que nous, dans les combats que livre l'amour pour le salut de peuple,les efforts deviennent des victoires, les essais se changent en succès rapides.

« Christ et Liberté ! telle est la fière devise que le Bon Père a fait acclamer par les ouvriers de Reims dans les Conférences populaires. Il y a au fond des âmes de travailleurs un sentiment, parfois inconscient, mais réel, que la liberté a le Calvaire pour origine et pour patrie. Ils sentent que la liberté ne rentrera dans le monde que quand Jésus-Christ sera proclamé le Roi des Nations.

« Nos vies, nos intelligences, nos cœurs sont consacrés à ce noble but, et je résume le sentiment de la famille, en acclamant Léon XIII, notre bien aimé Pontife,en souhaitant longue vie à Notre Eminent Cardinal et à Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Liège que nous confondons dans un même sentiment d'amour et de respect. Pour vous, Messieurs, nous formons les vœux les plus ardents afin que votre action sacerdotale trouve sa récompense par l'extension du Règne de Jésus-Christ autour de vous ».

Mgr l'Evêque de Liège dans un langage vraiment épiscopal exprima au nouveau camérier et à toute sa famille les sentiments les plus respectueux de leurs hôtes ; vers le soir une procession solennelle fut organisée en l'honneur de Notre-Dame de l'Usine ; les diverses associations et corporations du

Val y figuraient avec leurs bannières et leurs insignes. Sa Grandeur Mgr Doutreloux émut profondément la foule par une allocution toute paternelle.

A 8 heures du soir, une nouvelle procession aux flambeaux amenait au pied de la statue de Notre-Dame cette heureuse population ouvrière qui venait réciter le chapelet et chanter des cantiques en l'honneur de la Vierge de Lourdes.

Plus d'un témoin de cette fête charmante se demanda si Fénelon n'avait pas entrevu le Val-des-Bois dans une lumière un peu païenne, il est vrai, quand il écrivait la fameuse description de Salente.

APPENDICE

I

Les prêtres réunis à Braine n'étudiaient pas seulement, ils méditaient et leurs méditations, grâce au R.P. Leclercq, prédicateur de la retraite, étaient mises en rapport avec le sujet des études. Peut-être sera-t-on heureux d'en lire ici un trop court canevas.

Après avoir expliqué pendant la retraite les devoirs et les fautes de la classe dirigeante en commentant la Parabole du Samaritain, le R. P. a indiqué le premier jour comme sujet de méditation la **guérison du Lunatique** (explication du tableau de Raphaël) :

1° Impuissance des moyens humains pour délivrer ce malheureux. — 2° Sa guérison par N. S. J.-C. après l'acte de foi du père qui prie : *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam*, et malgré les insinuations des scribes qui accusent N.-S. de l'avoir tué, parce qu'il ne s'agite plus.

Le lendemain, **la guérison du serviteur du Centenier.**

1° Le soin que ce soldat prend de son petit domestique ; 2° sa prière où il donne la notion de l'autorité : *Homo sum sub potestate constitutus.* Tout pouvoir n'est qu'une délégation de l'autorité divine ; 3° son humilité et sa confiance, *Domine non sum dignus... sed tantum dic verbo.*

Le dernier jour, **la transfiguration de N. S. et des trois apôtres**, modèle de celle des retraitants, des prêtres voués à l'apostolat. Elle se fait dans la solitude ; au milieu de sa tranfiguration, N. S. parle de sa mort, pour rappeler la grande condition de l'apostolat : le sacrifice. — La voix du Père donne une nouvelle autorité à sa parole : *Ipsum audite.* — Ainsi un prêtre transfiguré dans la prière sera puissant, et sa parole sera écoutée.

II

Il est peut-être utile de rappeler ici les lectures qui furent faites pendant les repas et qui étaient en harmonie avec la retraite et avec les matières traitées au cours des séances :

Pendant la Retraite :

1° Lettres à un prêtre sur la *Nécessité de la retraite*, par le R. P. Le Valois. (Imprimerie Saint-Augustin, Lille).

2° Extraits de la retraite sur l'*Eternité*, par le R. P. Félix (Téqui, Paris).

3° Vie du prêtre du peuple : M. Planchat, par M. Maignen.

4° Discours du Cardinal Langénieux sur l'*Action catholique* prononcé à l'ouverture du congrès de Charleville en 1889. (Réimprimé rue de Verneuil, 32, Paris).

Au cours des séances :

1° Discours de Bourdaloue sur la *Soin des domestiques*.

2° Extrait d'un compte-rendu sur l'*Adoration nocturne*, dans le diocèse de Bayonne.

3° Lettre : *Ce que doit être une confrérie*. Extrait du Bulletin de Notre-Dame-des-Champs. 1888.

4° *Document sur les Associations*. Publié par l'Union des Œuvres ouvrières, rue de Verneuil, 32, Paris.

5° Document sur les *Réunions sacerdotales*. Publié par le bureau de l'Union des œuvres ouvrières.

6° Article du P. Broeckaert (Précis historiques de 1876 sur l'œuvre des retraites préparatoires au mariage à Liège

6° Extrait du *Charlatanisme social* par le R. P. Félix, sur le besoin de dignité chez l'ouvrier.

Nota. — Beaucoup d'opuscules sur les œuvres furent offerts aux membres de nos séances par M. Harmel et par divers promoteurs d'œuvres ouvrières. Il faudrait pour les signaler une bien longue liste.

III

LA CONFRERIE

A. La Confrérie en elle-même :

1. Ce que c'est qu'une Confrérie.
2. Combien d'espèces générales :
    1. de dévotion.
    2. de charité.
    3. d'apostolat.
    4. professionnelle.
3. But général de la Confrérie professionnelle.

    PRIER. Donc union de prières dans la profession.

    S'AIMER. Donc union des cœurs dans la profession.

    S'AIDER. Charité effective. dans la profession.

B. La Confrérie par rapport à la Corporation.

1. Importance de la Confrérie relativement à la Corporation.
2. De leur séparation et de leur union.

par où commencer par Confrérie ou par Corporation?

C. De l'organisation d'une Confrérie en général.

PRINCIPE. Lui donner une organisation en rapport avec le but qu'on poursuit... comme ordre religieux...

Donc, dans la Confrérie professionnelle actuelle.

1. Sanctification de la profession. Tant qu'on n'est pas arrivé à ce but on est *in via*, en préparation.
2. Confrérie d'apostolat ou d'action. Nécessaire à notre époque.

Donc double organisation.

Organisation intérieure ou de piété. Réunion, fête.

Organisation extérieure : Hiérarchie dans la Confrérie.

Charges. Dizainiers.

3. Comment la commencer?
   De la formation des élites.
   Choix des sujets.
   Préparation.
   Rôle du Cénacle.
4. Comment maintenir la Confrérie dans son esprit?
   a. Direction de sujets. Initiative ouvrière.
   b. Réunions doubles.
      de piété
      d'action examen des résultats
      examen de prévoyance
   c. Objet de son action.
   d. Réparation de son esprit.

D. De l'organisation d'une Confrérie professionelle dans divers centres.

1. *Dans une usine.* (Voir Manuel Harmel).
   Nécessité de l'association dans l'usine. Ses caractères. Confrérie générale de l'usine. Confréries pour divers groupes.
2. *Dans une ville.*
   1° Système ancien.
   2° Système de Roubaix, Tourcoing, Fourmies.
   3° Système d'Angers.
   4° de Reims.
   5° de Douai.
   M. l'abbé Garnier : comparaison :maison corporative, 3 étages.
3. *Dans une région.* Voir organisation de Notre-Dame-des Champs.
   Section dans chaque village. Le centre religieux et le centre économique peuvent-ils être séparés?

IV

Questions agricoles

1° LA CRISE AGRICOLE

A. — *Comment elle se manifeste* :

Diminution de la valeur foncière et de la valeur locative des terres. — Terres en friche. — Fermes non louées.

B. — *Ses effets* :

Crise industrielle. — Crise budgétaire. — Crise sociale. Dépopulation des campagnes.

2° LES CAUSES

Abandon des campagnes par les classes *dirigeantes*.—Le luxe. Le désir des jouissances. — Inobservation des lois divines et notamment de la loi du Dimanche. — Mœurs anti-agricoles. — Insuffisance de l'enseignement agricole des populations rurales. — Insuffisance de l'enseignement et de l'éducation agricole de la classe dirigeante. — Insuffisance des œuvres charitables et chrétiennes à la campagne. — Lois testamentaires. — Politique économique actuelle. Le libre-échange. — Difficultés de main-d'œuvre.

3° LES REMÈDES

Retour et attachement de la classe dirigeante à la vie rurale. — Exemples à donner par la classe dirigeante au point de vue des mœurs agricoles chrétiennes.— La loi du Dimanche. — l'enseignement agricole. — Les conférences agricoles. — Les veillées rurales. — l'enseignement de l'agriculture dans les Facultés catholiques. — Les écoles chrétiennes d'agriculture.

Fondation d'orphelinats agricoles, encouragement à ceux qui existent. — Œuvres sociales et charitables pour les campagnes : cercles, fourneaux économiques. — l'équitable répartition des charges sociales. — La juste application des charges sociales. — La juste application des subsides de l'Etat. — Pétitions. — Diffusion de petits journaux catholiques et agricoles dans les campagnes. — Comités catholiques ruraux. — Confrérie de Notre-Dame-des-Champs. — Œuvre des cercles catholiques : la commision agricole. Société des propriétaires chrétiens.—Formation de syndicats agricoles, pour l'achat des engrais chimiques et des semences.

Protestation incessante contre le régime économique actuel en faveur de la protection de l'agriculture par

A. l'économie dans les dépenses de l'Etat ;

B. les dégrèvements d'impôts ;

C. les tarifs douaniers, protecteurs et compensateurs ;

D. la réforme des tarifs de chemins de fer.

V

Ligue

POUR LE RELÈVEMENT

DE LA

RELIGION CATHOLIQUE

EN FRANCE

Nécessité.

Dans ce temps où il se forme des Ligues pour tout, n'est-il pas juste d'en former une pour le plus grand de tous les biens, celui qui est le canal de tous les autres, le relèvement de l'Eglise catholique en France?

Les avantages dont la France, comme société, a pu jouir dans le passé, la sécurité, la science, la civilisation et le progrès lui sont venus par l'Église catholique.

Les maux dont nous souffrons, la démoralisation générale, la désorganisation, la dépopulation, toutes les ruines matérielles et morales viennent de ce que l'Église catholique a perdu sa place parmi nous. Il faut la lui rendre au plus tôt et à tout prix.

Objet

Est-il besoin de dire que la question politique n'est nullement ce qui nous occupe et que nous faisons sincèrement appel, pour sauver notre patrie, aux bonnes volontés de tous les partis sans exception?

La formation d'une société chrétienne est comme le 3e étage d'une maison dont le 1er est la formation d'individus chrétiens et le 2e la formation de familles chrétiennes.

Ces trois mouvements se succèdent naturellement. L'individu christianisé porte dans sa famille les sentiments qui l'inspirent. Les individus et les familles christianisés agissent dans la vie sociale d'après les principes qui les animent.

Moyens.

Quels moyens employer pour retrouver d'abord ce que nous avons perdu dans les individus ou dans les famillles et ensuite refaire la société chrétienne qui n'existe plus?

Il faut employer les moyens mêmes que Notre Seigneur Jésus-Christ a recommandés et dont l'application nous avait déjà donné une première fois le résultat que nous cherchons. Quand une moisson a été ravagée, il n'y a qu'un moyen de la reconstituer, c'est de la semer à nouveau et d'en attendre le développement.

Ils se divisent en deux espèces : les moyens fondamentaux et les moyens secondaires, qu'on peut comparer, dans une maison aux fondations et au rez-de-chaussée.

Moyens fondamentaux.

Ils sont au nombre de quatre : l'Evangile, l'apostolat, la pénitence et la grâce.

1° L'Évangile et tout ce qui, comme l'Évangile, enseigne les vérités chrétiennes, voilà la première assise : « Allez, disait Notre Seigneur, prêchez l'Evangile ». Ayant abandonné l'Evangile comme nous l'avons fait, la décadence de l'Eglise parmi nous était inévitable.

2° L'apostolat est un devoir grave et universel. Il oblige chacun de nous, sous peine de péché mortel et de damnation éternelle, à travailler au salut de son prochain avec d'autant plus de zèle que nous avons reçu une part plus large dans les bienfaits de Dieu.

3° La pénitence s'impose à nous comme le moyen indispensable de délivrer un peuple pécheur des mains du démon auquel il s'est livré par le péché. « Si vous ne faites pénitence, vous périrez », dit Jésus-Christ.

4° La grâce, étant absolument nécessaire même pour avoir une bonne pensée, doit être largement obtenue par la prière, par les sacrements et par les autres moyens quand il s'agit d'un résultat aussi grand que celui de la formation d'une France chrétienne.

Moyens secondaires.

Les moyens secondaires sont d'autres moyens d'action qui découlent des premiers et qui en sont la mise à exécution,

On peut également les ramener à quatre :

1° La charité et les œuvres charitables ou économiques par les quelles on s'efforce d'améliorer la condition matérielle des petits et des malheureux ici-bas ;

2° Les écoles catholiques et l'instruction chrétienne à tous les degrés ;

3° Les groupements professionnels, l'établissement des confréries de métiers, des corporations et des syndicats avec tout ce qui permet d'arriver à l'organisation chrétienne du travail.

4° Les mœurs chrétiennes, les coutumes et les institutions préparant la bonne organisation des grands services de l'Etat et l'ensemble d'une législation chrétienne.

Logiquement, les moyens secondaires doivent tirer, historiquement, ils ont tiré leur efficacité des moyens fondamentaux, si nos efforts n'ont pas mieux abouti jusqu'ici, c'est que nous avons trop négligé de recourir à ces derniers, pour condenser tous nos efforts sur les autres.

De l'Evangile en pratique.

La ligue s'attache surtout aux moyens fondamentaux.

Elle s'efforce de répandre l'Evangile et au besoin fonde des Comités pour y parvenir ; elle travaille à rétablir la lecture de l'Evangile en famille, le soir, après la prière faite en commun.

Elle demande que, dans les catéchismes, les écoles les pensionnats et surtout les petits séminaires, on lise et on médite sans cesse le saint Evangile en entier, sans se contenter des extraits qu'on appelle les Evangiles du dimanche.

Elle favorise la diffusion des bonnes lectures et surtout des journaux nettement chrétiens, qui sont comme un écho de l'Evangile puis les conférences, les missions et les autres moyens d'enseignement, capables de porter dans les âmes la persuasion profonde sans laquelle leur conversion reste superficielle.

De l'Apostolat en pratique.

La ligue organise la pratique de l'Apostolat de manière que chacun puisse y prendre part.

Notre Seigneur l'a fait lui-même. Il a mis saint Pierre à la tête pour avoir l'unité de direction, — au-dessous le groupe des apôtres, — puis le groupe des 72 disciples — et enfin celui des simples fidèles.

Cette manière de faire l'apostolat par des associations qui se superposent dans une organisation très simple, peut se reproduire partout, dans les paroisses, les usines et les ateliers, les écoles et les pensionnats, les casernes et les gares.

Il est bon de répéter la même organisation séparément pour les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles, les petits garçons et les petites filles.

Dans une paroisse, M. le Curé remplit l'office de directeur, comme saint Pierre, — au dessous un conseil ou comité paroissial composé de quelques personnes de bonne volonté, un délégué dans chaque rue et dans chaque hameau, des dizainiers dans chaque section de rue ou de hameau, quand ils sont trop populeux, voilà les éléments qui représentent les 72 Disciples, — enfin les simples adhérents font l'apostolat, chacun dans son entourage, et quand il n'y aura plus auprès d'eux personne à convertir, ils regarderont plus loin.

Les principaux moyens de faire cet apostolat sont la prière, la pénitence, les bons conseils, les bons exemples, les bons journaux, etc.

Que l'on suive cette méthode de Notre Seigneur Jésus-Christ ou une autre, il faut revenir à l'apostolat, c'est le grand levier du bien.

On peut, dans ce but établir des œuvres qui s'adaptent admirablement à la méthode de Notre Seigneur, telles que Société de Notre-Dame-du-Travail, confréries de Notre-Dame-de-l'Usine ou de Notre-Dame-des-Champs.

Il faut avoir soin de former des âmes à l'apostolat, s'il n'y en a pas. On y arrive en faisant faire des actes d'apostolat comme on apprend à écrire à un enfant en le faisant écrire, mais il faut commencer par les choses les plus faciles pour arriver aux plus difficiles.

Pénitence et grâce.

La pénitence, la prière, la réception des Sacrements et les autres moyens d'obtenir la grâce doivent être largement organisés.

Il faut demander surtout le chapelet, l'adoration et la communion réparatrices, l'assistance à la sainte Messe, etc.

Quelques paroisses absolument perdues se sont facilement converties parce que M. le curé à établi tous les jours la récitation publique du chapelet et de la prière du soir, avec la lecture de l'Evangile, au moment de la sortie des classes, pour les enfants et les personnes qui pouvaient s'y adjoindre. Ailleurs, le même résultat à été obtenu parce que M. le Curé était Prêtre-Adorateur et faisait partager son adoration aux fidèles les plus zélés pour la conversion de la paroisse.

C'est au prêtre à diriger ce grand mouvement, mais chaque fidèle doit y participer, apaiser la colère de Dieu, toucher sa bonté. Il faut agir sur le cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ plus encore que sur le cœur des hommes, puisqu'on travail le en vain à bâtir la maison si Dieu ne la bâtit lui-même.

Pratique des moyens secondaires.

La Ligue favorise, au fur et à mesure qu'elle le peut, l'application de moyens secondaires :

1° La formation, l'entretien et la direction vraiment évangéliques des écoles chrétiennes ;

2° La fondation et la direction également évangéliques des œuvres charitables et des œuvres économiques de toute nature, dont le besoin se fait sentir ;

13° Les groupements corporatifs et tout ce qui peut nous rendre la bonne organisation du monde du travail, surtout en ce qui concerne l'économie chez les ouvriers, leurs bons rapports avec les patrons, l'arbitrage dans les différends, la question des accidents dans le travail et celle des caisses de prévoyance pour l'avenir ;

4° Tout ce qui peut faire cesser nos divisions intestines, remettre la justice et l'honnêteté dans notre état social, amener la décentralisation, arrêter la dépopulation et préparer une représentation efficace de nos intérêts matériels et moraux.

Presque toujours il suffira d'appliquer à ces différents points les enseignements de l'Evangile ou les préceptes du Décalogue.

Les abus, les désordres et les injustices qui constituent la question sociale et la question ouvrière viennent de ce que ces préceptes et ces enseignements ont cessé d'être pratiqués. Demanderait-on un jour de repos par semaine si le 3e commandement de Dieu n'avait pas été violé? Verrait on les excès de corruption et d'immoralité, les négligences contraires à la justice, les exigences parfois inhumaines qu'on signale trop souvent dans la grande industrie, si le 6e commandement qui défend l'impureté, le 5e qui défend l'homicide aussi bien par excès ou imprudences dans le travail que par les autres moyens, le 7e qui règle le salaire puisqu'il commande de rendre à chacun ce qui lui est dû,avaient toujours été fidèlement observés?

La ligue fera cette application dans le sens rigoureusement chrétien que nécessite l'étendue de nos maux et en essayant toujours d'arriver à la persuasion par l'enseignement.

Pour avoir une moisson il faut en semer la graine, mais, l'arbre pousse tout seul quand il est bien planté.

Lien religieux.

Comme toutes les grâces doivent être demandées pour être accordées et qu'on doit les demander avec des instances proportionnées à leur importance, tous les catholiques, prêtres et fidèles, demanderont instamment le succès de la Ligue.

Comme lien religieux et permanent, ils réciteront tous les jours, dans cette intention, trois fois les deux invocations suivantes :

Cœur sacré de Jésus, sauvez la France ;

Notre-Dame de France, priez pour nous.

Statuts.

I — La Ligue pour le relèvement de la Religion catholique en France se propose de poursuivre, sous la direction de Nos Seigneurs les Evêques de France, la réalisation du programme indiqué ci-dessus.

II. — Elle est dirigée par un Comité de vingt membres au plus dont le rôle principal est de faire pénétrer l'inspiration de la Ligue

partout en France, spécialement dans les œuvres catholiques déjà existantes.

III. — Le comité atteindra ce but, soit par des insertions dans les journaux et autres publications qui consentiront à recevoir ses communications, soit par d'autres moyens.

IV. — Il favorisera l'établissement et le développement des œuvres locales disposées à marcher dans la voie de la Ligue.

V. — Il suscitera dans les cantons des Comités cantonaux, composés chacun du doyen, des curés du canton, et, si on le juge convenable, d'un laïque par paroisse pour prendre en main l'exécution du programme de la Ligue dans le canton et fonder une caisse cantonale des œuvres.

VI. — Il sollicitera de chaque Evêque la fondation d'un Bureau diocésain, s'il n'y en a pas encore, pour exercer l'action de la Ligue dans le diocèse et spécialement pour diriger les comités cantonaux.

VII. — Chaque année le Comité pourra convoquer les directeurs des œuvres animées de l'esprit de la Ligue, en assemblée générale.

VIII. — Un réglement intérieur déterminera les autres points de la direction et de l'administration de l'œuvre.

N. B. — Prière de s'adresser provisoirement, pour tout ce qui concerne la Ligue, à M. l'abbé GARNIER, à Caen.

On peut s'adresser également à lui pour tout ce qui se rapporte à la fondation et à l'organisation des œuvres, dans le sens indiqué ci-dessus.

Les prêtres qui ont déjà fait des œuvres dans ce sens, sont priés d'aider à en établir ailleurs ; les autres feront bien d'en faire d'abord chez eux.

VI

NOTRE-DAME DE L'ABBATIALE DE BRAINE

Séances
sur les œuvres ouvrières

17, 18, 19, **Septembre** 1890

Ordre du jour :

5 h. 1/2 Lever. Visite au Saint-Sacrement. Prière.
6 h. Méditation. Messe.
8 h. Déjeuner, puis temps libre.
8 h. 3/4 **1e Séance.**
10 h. Temps libre.
10 h. 1/2 **2me Séance.**
11 h. 1/2 Temps libre.
12 h. Diner. Récréation.
1 h. 3/4 Vêpres et complies. Temps libre.
2 h. 1/4 **3e Séance.**
3 h. 1/2 Temps libre.
4 h. 1/2 **4e Séance.**
6 h. 1/4 Temps libre.
6 h. 3/4 Salut.
7 h. Souper. Récréation.
8 h. 1/2 Prière. Points de méditation. Coucher.

Épilogue

Nous ne saurions donner à ce petit compte-rendu un meilleur épilogue que le discours prononcé au Congrès de Lille, séance générale, le 19 novembre 1890, par Monsieur le Chanoine Didiot, sur la réunion de Braine.

Messieurs,

I. A quatre ou cinq lieues de Soissons, dans la vallée riante de la Vesle, sur la voie romaine et aujourd'hui sur le chemin de fer de Soissons à Reims, la toute petite ville de Braine continue, sans le savoir peut-être, son rôle très considerable d'il y a treize et même quinze cents ans. Elle attire encore, sous ses beaux et frais ombrages des souverains nombreux, et comme en 580, elle se donne assez souvent, depuis 1886 l'honneur d'un concile. Il est vrai qu'au lieu de rois Mérovingiens, très fiers de leur palais de *Brennacum*, ce sont à présent des citoyens français, ecclésiastiques ou laïques, parties intégrantes du peuple souverain, qui s'y rendent en villégiature spirituelle, et qu'au lieu de prélats tenant solennellement un synode épiscopal, ce sont de simples prêtres qui s'y rassemblent pour des exercices de retraite, avec la bénediction assurément et parfois sous la présidence des Révérendissimes Evêques de Soissons. Rois et évêques du cinquième et du sixième siècle préparaient à Braine la civilisation française du moyen-âge et des temps modernes les règnes de Charlemagne et des saint Louis, les grandes œuvres des Suger et des saint Bernard, les splendeurs littéraires et morale du douzième, du treizième, du dix-septième siècle. Maintenant Braine répare les ruines amoncelées par la révolution dans le plus beau des royaumes après celui du Ciel ; Braine prépare aussi pour la France un avenir nouveau de foi, de vie chrétienne, et par conséquent de prospérité politique et sociale. C'est que, Messieurs, Braine est le Château-Blanc, le Hautmont, le Mouveaux, si vous voulez du pays de Reims et de Soissons, du pays natal de notre France catholique ! Je ne veux cependant pas vous cacher que vers 1150 Braine était envahie par une forte colonie de juifs, si toutefois l'expression de colonie convient à ces perpétuels nomades que l'argent

seul et non le sol parvient à fixer, depuis que les trente deniers de Judas leur ont fait perdre la terre où le lait et le miel avaient si longtemps coulé pour eux. Ils avaient à Braine une synagogue importante, et l'on y voit encore une rue des juifs. Rien de surprenant en cela. C'est sous la sauvegarde miséricordieuse du principe chrétien de charité, que le peuple déicide a pu traverser, sans subir une extermination totale, les rudes épreuves qu'il s'attirait à lui même par ses audacieuses et toujours renaissantes usures. Or le principe de charité régnait très puissamment à Braine, grâce à l'influence des fils de Saint Norbert, des Prémontrés établis naguère au centre du vieux bourg féodal, pour le culte des reliques de Saint Yved et de Saint Victrice, et pour la garde des tombes royales et comtales qui avaient fait de Braine un second Saint-Denis. Je ne prétends nullement, Messieurs, que le souvenir de ces juifs soissonnais constitue un charme et un attrait, même secondaires pour les chrétiens, pour les prêtres qui viennent méditer les exercices de saint Ignace dans l'ancienne demeure des Abbés commendataires, dans l'abbatiale contiguë à la susdite rue des juifs. Mais j'ai bien le droit, ce semble, de remarquer cette curieuse rencontre, et de dire que la juiverie moderne ne sera endiguée, sinon convertie, que par l'esprit catholique le plus pur et le plus fort, tel qu'on le trouve au creuset de la retraite. Les juifs brainois du moyen-âge, eux se convertirent en masse à la suite du miracle eucharistique le plus étonnant, le plus solennel, le plus incontestable, je crois, de tous ceux dont parlent les annales de l'Église. « Si nous voyons, disaient-ils, le Christ apparaître dans l'hostie qu'adore la Comtesse, nous croirons ce que croit la Comtesse ». Or, aux fêtes de la Pentecôte, vers 1153, à l'élévation de l'hostie, en présence de l'Archevêque de Reims, de l'Evêque de Soissons, de toute la noblesse et de tout le peuple du pays, Jésus-Christ apparut dans le très Saint Sacrement, si visiblement, si indubitablement, que tous les juifs s'écrièrent avec des sanglots et des torrents de larmes : « Nous croyons comme la « comtesse, en Jésus-Christ, fils de Dieu ; nous demandons à être « baptisés au nom de la Trinité adorable. » Ils le furent, Messieurs, et une admirable église, une des plus belles de l'Europe, s'éleva à Braine, pour attester aux âges à venir la réalité de ce miracle. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'hostie de l'apparition se conserva dans le calice de cette messe fameuse de la Pentecôte ; et dans un des piliers de la nef, on voyait encastré le fer ou moule à hosties

d'où celle-là était sortie. Aujourd'hui encore il reste des preuves et des monuments irrécusables de ce fait merveilleux.

N'est-ce pas un voisinage excellent pour des retraitants, Messieurs, que celui d'un tel sanctuaire? Et la conviction ne leur vient-elle pas aisément,mais profonde et immuable, que la divine Eucharistie est le premier, le plus efficace, le plus assuré des moyens d'affranchissment et d'illumination pour tant d'âmes fascinées par le scintillement pourtant bien fumeux du chandelier judaïque à sept branches.

II. Connaissant désormais Braine et son abbatiale, vous trouverez tout naturel, Messieurs, qu'on y aît réalisé, au mois de septembre dernier,un projet flottant depuis près de deux ans dans plusieurs esprits : celui de réunir, pour quelques journées de prières et d'études, des prêtres décidés par vocation, ou par disposition de l'autorité épiscopale, à devenir très spécialement les apôtres de la société de l'industrie, du monde ouvrier en péril. On avait songé à solliciter, pendant la période des vacances, l'hospitalité de quelque séminaire ; il y aurait eu des leçons et des conférences, faites par des économistes catholiques et par des hommes d'œuvres. Mais ce système offrait de grandes difficultés et menaçait d'échouer à son premier essai. Alors quelqu'un, — je ne dirai pas son nom parce que j'ai résolu de vous faire un rapport strictement impersonnel — quelqu'un proposa une retraite de cinq jours, suivie de trois journées d'études pratiques à Notre-Dame-de-l'Abbatiale de Braine et de deux journées d'observation, d'expérimentation, si l'on veut au Val-des-Bois. L'idée était excellente et fut admise à l'unanimité des promoteurs de l'œuvre. Une publicité assez restreinte lui fut donnée, suffisante néanmoins pour remplir les quarante cellules ménagées aux retraitants de Braine. Un programme détaillé fut imprimé, et mis en distribution : il est de tout point remarquable, et mériterait d'être largement répandu dans le clergé pour lequel il est exclusivement rédigé.

Le 11 septembre, presque au lendemain du Congrès Eucharistique d'Anvers et du Congrès social de Liège, la retraite de prêtres s'occupant d'œuvres commençait à l'Abbatiale, retraite rigoureuse et vigoureuse, s'il en fut, visant à l'essentiel qui est de former des cœurs vraiment apostoliques dans des poitrines sacerdotales, et

comptant à bon droit que le reste viendrait par surcroit. *Quaerite primum regnum Dei, et haec omnia adjicientur vobis.* Rien de plus juste, Messieurs, ce qui manque davantage aux hommes d'œuvres, ce n'est pas cet ensemble, fort utile d'ailleurs de connaissances théoriques et techniques systematisées sous le nom d'économie politique ou sociale, ces connaissances ne peuvent vraiment pas grand chose pour le peuple et la société sans la flamme du zèle catholique, sans l'amour chrétien du travailleur et des pauvres, sans la charité. Les grands saints populaires, saint Benoît, saint François, saint Vincent de Paul, saint Camille de Lellis, par exemple ont merveilleusement résolu, sans être de l'Académie des sciences morales et politiques, des questions sociales aussi difficiles, aussi aiguës que la nôtre. Nous n'avons pas besoin, nous, catholiques d'inventer et d'innover : Jésus-Christ et ses apôtres nous légue tout ce qu'il faut pour guérir les plus horribles maux du monde. Les magistrales et si opportunes encycliques de Sa Sainteté le pape Léon XIII ne sont que l'écho de la Tradition, elles ne paraissent du nouveau dans l'église qu'à ceux qui ne connaissent pas suffisamment la Bible, les Pères, les Conciles, les Théologiens. Le Souverain Pontife est uniquement cet homme sage dont parle Notre Seigneur, et qui tire de son trésor des choses anciennes en même temps que nouvelles, *nova et vetera,* anciennes, voire éternelles d'origine, nouvelles d'application et d'efficacité. Nulle préparation ne saurait dont être meilleure à la vie d'œuvres, Messieurs, qu'une intime et puissante formation à la vie chrétienne, à la vie apostolique. Ainsi se préparèrent de notre temps, en Italie, les Cottolengos et les Bosco ; en France, les de Melun et les Baudon ; à Lille même, les Fiévet, les Edouard Lefort, les Kolb-Bernard et les Henri Bernard. Ainsi se préparèrent à Braine les prêtres qui devaient ensuite du 17 au 21 septembre, se livrer très-sérieusement à l'étude des œuvres ouvrières.

L'horaire des trois premières journées est des plus chargés. Dès le matin,la visite au Saint Sacrement,la prière et la méditation en commun, la messe ; quatre séances quotidiennes d'entretiens et de délibérations ; lecture ininterrompue au réfectoire ; le soir, salut, prière et points de méditiation ; à peine quatre heures de temps libre par jour, pour la récitation du bréviaire, pour les récréations qui étaient bien plutôt des suppléments d'études et de lectures relatives aux questions du programme.

Le 19, le vénérable Evêque de Soissons voulut bien visiter l'abbatiale et assister à deux séances. Puis, sous sa conduite, toute l'assemblée se dirigea vers l'église paroissiale, l'ancienne église des Prémontrés ; et là, au milieu d'un grand nombre de fidèles quelque peu étonnés de cette cérémonie inaccoutumée, le souvenir du miracle de 1153 fut rappelé, le but de la réunion expliqué, le Très Saint Sacrement reconnu et adoré comme foyer de toute charité et centre de toutes œuvres de zèle et d'apostolat. Le soir du même jour, une conférence était donnée dans la même église à presque toute la population de la ville ; et les bases étaient immédiatement jetées d'une confrérie du Très Saint Sacrement destinée à reprendre les traditions de celle que la Revolution avait supprimée et qui était considérée comme la plus ancienne et la plus noble du royaume.

III. L'Assemblée de Braine se retrouva presqu'au complet, le 20 et le 21 septembre, au Val-des-Bois. Elle avait eu, trois jours durant, le précieux avantage de la présence et des conseils du plus autorisé directeur de cette Salente catholique ; et elle y venait apprendre de lui et des siens l'art de pratiquer, comme on ne la pratique plus guère, la chrétienne et touchante hospitalité des siècles reculés. Elle venait surtout constater cette chose extraordinaire : la réalité égalant et presque surpassant l'idéal, dans les institutions corporatives, d'ordre spirituel et d'ordre matériel, qu'une famille de véritables patrons a su fonder dans une région médiocrement pieuse et que la grâce divine a miraculeusement fécondées. Sa Grandeur Monseigneur de Liège animait de son cœur et de sa parole tout un monde d'ouvriers groupés autour de Notre-Dame de l'Usine. Le mécanisme, le fonctionnement, les résultats de l'association chrétienne, se montraient à découvert au regard des visiteurs charmés. Et quand ils se séparèrent pour rentrer, aux quatre coins de la France, dans leurs paroisses ou dans leurs cercles et patronages, ils se disaient : « Non, saint Augustin n'a pas exagéré en écrivant ces mots bien dignes d'être notre commune devise : *Aime, et tu réussiras à tout ! Ama et fac quod vis.* »

Les membres de l'Assemblée de Braine et du Val-des-Bois, se sont unis par un lien durable de prière et de charité mutuelles qui perpétuera pour eux le bienfait de leur retraite et de leurs laborieuses journées d'études. Ils ont décidé aussi d'en faire imprimer le compte-

rendu qui pourra servir à d'autres . Pour nous, Messieurs, ne pensez-vous pas que nous contribuerons au plein succès de leur initiative en émettant les vœux suivants :

1° Que l'exemple de Braine soit imité dans les diverses contrées où il existe des maisons de retraite.

2° Que les catholiques accordent leurs sympathies et leur concours à tout ce qui sera entrepris pour la formation intellectuelle et spirituelle des Apôtres du monde ouvrier.

3° Que le souvenir du miracle eucharistique de Braine soit ravivé dans toute la région ; et que les catholiques du Nord, particulièrement ceux qui sont dévoués au culte du Très Saint Sacrement, secondent, au moins par leurs prières, les efforts que le vénérable clergé veut faire dans ce but ; les organisateurs des réunions eucharistiques des diocèses de Cambrai et d'Arras, et notamment les promoteurs du récent pélerinage eucharistique de Laventie, pourraient beaucoup pour la réussite de ce projet.

Je place ces vœux sous le haut patronage de Monseigneur l'Archevêque ; ne sont-ils pas, en effet, après bien d'autres, les fruits de l'arbre que sa main épiscopale bénissait, en 1886, en son diocèse d'alors, à l'ombre bienfaisante de l'église de Braine !

Variétés.

NOVA ET VETERA.

VII. **Quelques statistiques. — Autriche.** Le Tyrol du Nord s'est distingué l'an dernier 1923 par le nombre de ses retraitants. Grâce à la sage organisation inaugurée par Sa Grandeur Monseigneur Waitz, on a pu compter au total 1.400 retraitants dans 52 retraites : 11 pour hommes, 6 pour mères de famille, 4 pour tertiaires, 31 pour jeunes gens. L'*Osservatore Romano* du 4-5 févr. 1923, signale l'organisation tyrolienne comme un modèle aux autres pays d'Autriche.

En **Belgique.**— Juillet 1922 à juillet 1923 : *Fayt* : 939 ; *Lierre,* 480 ; *Tronchiennes,* 458.

Janvier à Décembre 1923 ; *Alken,* 613 jusqu'à août seulement : *Arlon* ? ; *Gand,* 750 ; *Xhovémont,* 665.

Au **Canada** en 1923, à la villa S^t^ Martin, grand total 1821 retraitants, dont les principaux groupes professionnels comptent : Ouvriers, 263 ; voyageurs, 208 ; employés de banque et comptables, 121 ; industriels et marchands, 104 ; étudiants et collégiens 103 ; hommes d'affaires, 71 ; cultivateurs, 71.; commis, 70 ; employés de chemin de fer, 69 ; employés de tramways, 52 ; médecins, 51 ; instituteurs, 42 ; notaires, 39 ; agents de police, 38 ; épiciers, 37 ; juges et avocats, 28 ; prêtres, 26 ; ingénieurs et architectes, 20 ; dentistes, 18.

En la villa Manrèse, il y a eu 1062 retraitants. La maison est trop étroite ; on a ouvert les souscriptions pour son agrandissement. Son Éminence le Cardinal Bégin s'est inscrit en tête pour 100 dollars.

En **Espagne** (*Province de Castille*) le R. P. Arteloa a inauguré en Navarre, 1923, les retraites paroissiales fermées ; en 16 retraites, il a eu 1.124 retraitants qui se divisent comme suit :

660 hommes en 11 retraites,
464 femmes en 5 retraites.

Les fruits de ces retraites sont des plus encourageants.

A **Loyola** en 1923, 985 hommes ont fait les Exercices et 2.000 femmes. A Vitoria, le P. Basabe a donné les Exercices à 50 balayeurs de rue. C'était là une vraie retraite professionnelle.

En Biscaye s'organisent les retraites populaires.

Dans la *Province de Léon*, en 1923 : 50 retraites fermées et *mi-fermées* ont fourni le chiffre de 4459 retraitants dont :

630 séculiers dans 12 retraites.
1410 séminaristes dans 18 retraites.
2419 prêtres dans 30 retraites.

En 1921, la *Province de Tolède* a eu 3.743 retraitants en 99 retraites fermées. En 1922, et 1923, le mouvement s'est continué, on nous écrit que l'an dernier il y a eu des retraites en 18 centres ; nous n'avons pas le total complet, mais nous savons qu'à *Chamartin* il y a eu 705 retraitants desquels 257 ont fait une retraite de 3 ours ; 185 une de 4 jours ; 207 une de 5 jours ; 30 une de 6 jours, et 26 une retraite de 8 jours. — Mentionnons aussi *Villafranca*, qui a compté de 1898 à 1921 : 1350 prêtres, et de 1921 à 1924 : 450 prêtres.

Grenade, de 1917 à 1923 : 1.298 retraitants.

Nous ne connaissons pas le nombre des retraitants de la Province d'*Aragon*, mais on nous a écrit qu'à Huesca, de 1894-1923, les retraites fermées ont compté au total 4.956 prêtres et 2.242 séculiers.

A *Majorque* les quatre maisons de retraite ont eu en 1923 un total de 400 retraitants.

France. La villa St Régis à **Mours** est en progrès magnifique : elle a reçu : en 1920 dans 39 retraites, 1238 retraitants.

en 1921	35	»	1227 »
en 1922	45	»	1380 »
en 1923	52	»	1484 ».

Dans le dernier chiffre sont compris plus de 300 élèves des grandes écoles de Paris, École centrale, Polytechnique, Ponts et Mines, St Cyr.

ERRATUM. — Dans le supplément précédent, deux chiffres à rectifier : en 1923 la maison **Charvet** a reçu 1480 retraitants, et l'abbaye Ste Marie du Mont des Cats 122 retraitants en 1922, et 248 en 1923, soit près de 400 pour les deux années de début.

L'*Ermitage* à Nancy en 1923 a reçu 644 retraitants.

Italie. Plusieurs données statistiques nous manquent. La revue *Manresa* de Gozzano nº de févr. 1924 nous dit qu'à Rome l'Association des Ritiri Operai compte 6.000 inscrits.

Dans la nouvelle maison de retraite de Triuggio près de Milan, il y a eu en 1913 : 1.137 retraitants.

A Gozzano, de 1910 à 1923, les 129 paroisses du diocèse de Novare ont envoyé 2.680 retraitants.

En **Yougo-Slavie** on a compté en 1923 : 1.154 retraitants, presque tous prêtres, et 2.511 retraitantes dans les retraites fermées.

— On vient d'ouvrir une maison d'exercices au Brésil.

VIII. **Bulletins de l'œuvre des Retraites.**

Une vingtaine de bulletins sont publiés.

En *Allemagne* : *Paulus* à Kelkheim, ; *Der Rufer* à Leudesdorf am Rhein ; *Neues Leben* à 1Werl.

En *Angleterre.* : *The Cohort* à Liverpool ; *The Vision* (Anglicans) à Rugby.

En *Belgique* : *Le Cénacle* à Fayt lez Manage. — *La Collection de la Bibliothèque des Exercices à* Enghien.

Au *Canada. La Vie nouvelle.* Montréal.

En *Espagne :* une petite feuille mensuelle : *El amigo sincero de las almas* est imprimée à 7.000 exemplaires à Santander.

Une revue *Perseverancia* pour les retraites paroissiales fermées vient d'être commencée en Catalogne.

On annonce la publication prochaine à Manrèse d'un Bulletin espagnol des retraites.

Aux États-Unis : *Laymen's Retreat Bulletin,* Philadelphie.

En France : *Au Revoir* se publie à La Bastiolle, Montauban.

En Hollande ; *Manresabode* à Venlo ; *Thabor* à Amersfort.

En Italie : *Manresa* à Gozzano ; *La Buona Parola* à Turin ; *La Fiamma del divin Cuore* à Chieri ; *Messaggero* à Milan ; *Ritiri operai* à Rome, ; *Ritiri operai* à Naples.

IX. **Etats-Unis.** — Lors de la bénédiction de la nouvelle maison de retraites à Malvern, près de Philadelphie, St Joseph's-in-the-Hills, mai 1922, Son Éminence le Cardinal Dougherty a prononcé une longue et remarquable allocution. Le journal *The Catholic Standard* du 27 mai l'a publié. Nous remercions ceux qui nous en ont envoyé le texte.

X. **Espagne.** — Le Cardinal Archevêque de Tarragone a accordé 200 jours d'indulgences à tous les fidèles de sa province ecclésiastique pour chaque acte ou aumône en faveur de l'Œuvre des retraites ou récitation de l'une des invocations suivantes : Reine des Exercices spirituels, priez pour nous. Saint Ignace, céleste patron des Exercices spirituels, priez pour nous.

XI. **En France.** — Nous lisons dans la *Documentation catholique* du 19 janvier 1924, p. 163 plusieurs vœux adoptés par un récent Congrès de la « Fédération de la jeunesse catholique de l'Ain » qui concernent la piété de ses membres ; entr'autres, il en est un qui concerne les retraites fermées ; en voici le texte :

« Persuadé de la nécessité des retraites fermées, pour la formation de l'élite, le Congrès émet le vœu que les centres de retraites fermées se multiplient dans le diocèse, - que les groupes délèguent chaque année un certain nombre de leurs membres aux retraites fermées de leur région et que des bourses ou demi-bourses soient constituées pour faciliter les adhésions.

Il émet aussi le vœu que les chefs de groupe soient les premiers à donner l'exemple de l'assistance aux retraites fermées ».

XII. **Pierre Poyet** par l'abbé Rouzic. Paris. Lethielleux, et **Maurice de Gatelier**, par F. Lavallée. Paris. Beauchesne, sont deux livres à lire et à répandre pour faire apprécier l'Œuvre des retraites fermées.

XIII. **Protestants et retraites.**

Sur la retraite pastorale des ministres protestants français,

voir les *Études* du 20 février 1920 p. 478, l'article du P. Dudon, citant la revue *Le Témoignage* du 22 oct. 1919. Le Prédicateur fut le pasteur Durrlemann.

Nouvelles religieuses, 1920, p. 91 et suiv. sur maison de retraites en Suède. :

« Tout récemment les protestants ont inauguré une sorte de maison de retraites à Sigtuna ayant l'aspect d'un couvent avec des cellules pour les hôtes désireux d'y passer quelque temps. Cette maison de retraite est une manifestation d'un mouvement religieux ayant son point de départ, à Upsal, parmi un groupement de jeunes gens. »

En Hollande et en Allemagne les maisons de retraites catholiques reçoivent même les protestants.

En Angleterre il s'est formé une association anglicane pour promouvoir les retraites fermées. Elle a vingt cinq centres. Elle publie une revue *The Vision*. Dans les *Nouvelles religieuses* du 1er décembre dernier on lisait l'article suivant :

Les retraites fermées. — A propos d'une vente organisée pour permettre aux religieuses du Cénacle à Londres d'offrir aux travailleuses catholiques des retraites fermées gratuites une lettre intéressante est publiée par le *Tablet* du 6 Octobre. Celle qui l'écrit a expérimenté le bienfait de ces retraites pour les jeunes filles des centres industriels, pour les mères de famille, dont la vie n'est qu'un long et dur labeur. Elle a constaté les effets merveilleux de cette halte dans l'existence surchauffée ou malsaine de tant de travailleuses, et elle nous apprend qu'à travers toute l'Agleterre, l'on multiplie les retraites fermées pour institutrices, infirmières, actrices, travailleuses de toutes les catégories ; mais, ajoute-t-elle « si beaucoup de bien se fait ainsi sans bruit il n'en reste pas moins beaucoup à faire ». Les anglo-catholiques, reconnaissent eux aussi, le bienfait des retraites fermées. On lit dans leur organe, le *Church Times*, des annonces qui, il y a un quart de siècle,étaient inconnues dans un journal anglican. Des retraites pour les femmes ont lieu dans un grand nombre de couvents anglicans ; des retraites pour ministres — « retreats for priests », et d'autres pour laïques sont aussi annoncées,de même que des réunions pour le « Rosaire », où sera expliquée la façon de le réciter, etc... Ces tentatives de rapprochement sont émouvantes ; tout ce qui développe l'esprit de prière est bienfaisant. Cependant, à côté des ces indices d'une

piété profonde chez un certain groupe d'anglo-catholiques, nous trouvons dans le *Church Times* du 5 octobre, un article plutôt découragé et assez révélateur, intitulé : « L'avenir du mouvement des retraites ». — « The future of the retreat movement ». — Il fait toucher du doigt les difficultés que rencontrent ceux qui, sans appartenir à l'Eglise catholique, cherchent à s'approprier certaines de ses méthodes. L'auteur de l'article commence par constater que le mouvement des retraites, après un brillant début, semble fléchir et diminuer. Il explique ce fléchissement ainsi : « Nous n'avons pas de guides attitrés, pas de spécialistes, pas de maîtres « sachant la technique d'une retraite ». Il se plaint que les Exercices de Saint Ignace, n'étant pas adaptables, tels qu'ils existent, à des Anglicans, on n'ait pas cherché à en extraire les principes fondamentaux pour s'en servir utilement, et l'auteur part de cet aveu, pour déplorer le manque de psychologie des théologiens anglicans et aussi le fait que la plupart des retraitants qu'il a rencontrés, ne sont aucunement préparés par leur vie antérieure, à comprendre ce qui est selon le principe Ignatien, le fondement d'une bonne retraite : c'est à-dire l'abandon complet de la volonté aux exigences de l'amour de Dieu. L'auteur anonyme regrette aussi que les retraites anglicanes soient souvent « terrifiantes », dans leurs effets nerveux sur des âmes habituées à passer leur vie dans une dissipation perpétuelle ; il conclut à la nécessité de les organiser autrement. L'article est symptomatique de l'état d'âme d'un groupe de chercheurs sincères, à qui il manque, semble-t-il, peu de choses pour entrer dans la pleine lumière, sans laquelle leurs efforts pour s'assimiler les méthodes de l'Eglise catholique demeureront forcément incomplets.

L'article du *Church Times* du 5 octobre a besoin cependant d'être quelque peu complété par la note plus encourageante du tract suivant paru en novembre 1923, et répandu par les soins de l'*Association pour promouvoir les Retraites* (1).

Les Prières pour Retraites.

(Traduction de l'anglais) (1).

Pour la propagation des Retraites.

(Le nombre, et pour ainsi dire la catégorie, des gens faisant la Retraite est resté à peu près le même pendant un demi-siècle, jus-

(1) On peut se procurer cette feuille de propagande au bureau de l'Association, à Londres. S. W. I. 241 Abbey House, 2 Victoria Street.

qu'il y a dix ans. Les retraites se font maintenant par un nombre rapidement croissant de personnes de toutes catégories. Les résultats ainsi obtenus nous donnent quelque idée de l'immense changement qui s'opérera dans la vie de l'Église quand cette pratique deviendra universelle).

Pour une plus large et plus profonde intelligence du sens et du but de la Retraite.

(La Retraite n'est pas un nouvel expédient devenu nécessaire uniquement à la suite du mouvement précipité de la vie moderne. C'est l'incorporation d'un principe spirituel qui se révèle dans l'Écriture Sainte aussi clairement que la prière. La retraite est aussi apostolique que le Credo. Se rendre compte de ce simple fait dissiperait bien des confusions et des préjugés).

Pour comprendre le besoin de ces périodes de solitude.

(Les âmes se retirent de Dieu sous la pression des affaires terrestres. La retraite est la seule sauvegarde, le seul moyen sûr de garder la vision spirituelle).

Pour comprendre la puissance du silence.

(Le silence est un élément essentiel de la retraite. Mais le silence n'a pas simplement un caractère négatif consistant à ne point parler ; il a un caractère positif qui le rend nécessaire au développement naturel de quelques-unes des facultés les plus intimes de notre nature).

Pour l'approfondissement, par la retraite, de la prière personnelle.

(L'individualisme est un mal. Mais une religion d'efforts organisés, de zèle pour les œuvres, etc., sans dévotion personnelle à Notre-Seignuer, n'est pas moins dangereuse ni moins futile. La Retraite constitue un puissant appel à un travail de l'âme sur elle-même).

Pour comprendre la puissante influence de la retraite sur les jeunes et les personnes inexpérimentées.

(C'est une erreur trop commune encore que de parler de certaines classes de gens comme étant seules aptes à la retraite. Aucune autre aptitude n'est requise du retraitant qu'une intention simple et dirigée vers Dieu. La retraite s'adresse avec une particulière opportunité, et d'une façon toute naturelle, aux jeunes et pareillement aux enfants).

Pour que les occasions de retraite soient plus entièrement mises à profit par les hommes.

(Un nombre croissant d'hommes et de jeunes gens se rend compte

de la valeur d'une retraite. Néanmoins, le nombre d'hommes prenant part aux retraites est encore relativement restreint. Il incombe dans une très large mesure aux curés de convaincre les hommes que les retraites ne sont pas uniquement le lot des saints).

Pour la bonne influence croissante des retraitants.

(Le vieux dicton, qui prétend que « la religion s'attrape plutôt qu'elle ne s'apprend », contient une bonne dose de vérité. La piété des retraitants est vraiment contagieuse, puisque un pur formalisme religieux ne saurait survivre à une retraite bien faite).

Pour le support des Maisons de retraites existantes et la création de nouveaux établissements.

(Certains diocèses ont donné un splendide élan en ouvrant des Maisons et en les maintenant par leurs libéralités. De plus, l'expérience a montré que, avec des sacrifices et de la hardiesse dans les débuts, des maisons peuvent se constituer et se maintenir par des aumônes volontaires. Chaque année voit surgir de nouvelles maisons. Pour que le travail se développe dans toute son ampleur il nous faut une maison non pas simplement pour chaque diocèse, mais pour chaque ville.)

Pour éclairer les Directeurs et accroitre leur nombre.

(La Direction est une tâche pleine de soucis et de responsabilité. Le développement de l'Œuvre exigera que des Prêtres de plus en plus nombreux s'intéressent au mouvement des retraites d'une façon effective.)

Pour l'accroissement du nombre des membres et des ressources de l'Association pour promouvoir les Retraites.

(L'A. P. R. est la seule organisation qui s'occupe entièrement à étendre le mouvement des Retraites. Sans une pareille association, le travail serait sérieusement entravé. Mais l'Association est encore beaucoup trop petite et trop mal équipée pour répondre convenablement à sa tâche. Des occasions se perdent faute de moyens).

Pour accroitre la diffusion de la « Vision ».

(Cette Revue trimestrielle, organe de l'A. P. R., a déjà donné des preuves de sa valeur comme instrument de propagande. Une diffusion plus étendue est très à désirer).

Pour que les Curés soient amenés à reconnaitre la valeur des retraites pour le peuple.

(Si la majorité des Curés se rendait compte de l'immense secours qu'apporterait à leur propre ministère l'expérience des retraites parmi leurs ouailles, le succès de l'œuvre serait assuré.)

Actions de Grâces.

Pour les bénédictions abondantes répandues sur le mouvement des retraites.

(Les six dernières années ont vu une si grande extension du mouvement que plusieurs en sont venus à le regarder comme le grand bienfait de notre époque.)

Pour l'établissement de nombreuses maisons de retraites.

(Les maisons surgissent au nombre de trois ou quatre par année).

Pour le nombre croissant de retraitants, et de prêtres désireux de diriger des retraites.

(Plusieurs prêtres, comprenant qu'un nombre beaucoup plus considérable de Directeurs sera nécessaire à l'avenir, ont à cœur de se rendre aptes à remplir ce rôle).

Pour la reconnaissance plus étendue de la valeur des retraites pour toutes les catégories de personnes.

(Le vieux préjugé, que la retraite est un exercice spécial bon uniquement pour les gens expérimentés, disparaît rapidement de nos jours).

Pour le zèle apostolique, si souvent manifesté par ceux qui ont fait une bonne retraite.

(La retraite suscite des apôtres dans le peuple, et de cet apostolat dépend la conversion de la nation.)

XIV. **En Allemagne** vient de paraître le compte rendu du Congrès des Exercices tenu à Innsbruck du 7 au 10 août 1923. *Exercitien-Leitung.* II. Band. édité par le P. G. Georg Harrasser. Marianischer Verlag. Innsbruck. Ce livre est riche en documents pratiques pour les apôtres des Exercices.

Deux autres Congrès viennent d'avoir lieu : à Munster, au début de cette année, 2-4 janvier, et à Paderborn, 19-22 fév. En voici les programmes traduits en français. :

Diocèse de Munster.

2-4 janv. 1924

4 1/2. Harangue d'ouverture de Mgr l'Évêque.

Mercredi, 2 janv. 1924.

I. La structure intérieure et la psychologie des Exercices de Saint Ignace (P. Böminghaus S. I.).

II. Technique des Exercices (P. Novat O. F. M.) : Méthode, but et fin de l'homme pour les hommes (P. Chwala O. M. I.).

Jeudi, 3 janvier 1924.

Exercices appropriés aux hommes et aux jeunes gens.

III. Comment saisissons-nous dans les Exercices l'âme des hommes d'aujourd'hui (P. Chrysostôme O. M. C.).

IV. Les Exercices et les obstacles qui résultent des conditions économiques actuelles (P. Sädler S. I.).

V. La question des mariages actuels et des problèmes de la famille dans les Exercices (P. Sérapion).

VI. La direction de nos jeunes gens dans les Exercices (M. le Chapelain Friedrich).

VII. Les Exercices et leur valeur pour rendre plus chrétienne et plus intérieure notre vie sociale et politique (Mgr Müller).

Vendredi, 4 janvier 1924.

VIII. Dimanches religieux (Füchter).

IX. Organisation et Propagande (Dr Könermann, Directeur diocésain des Associations ouvrières, et délégué de Mgr à l'organisation des retraites du diocèse).

X. Les fruits des Exercices et leur conservation (P. Dalmace O. P.)

Discours de conclusion par Mgr l'Evêque.

Diocèse de Paderborn.

Congrès des Exercices.

pour le clergé du diocèse de Paderborn
du 19 fév. au 22 févr. à midi (1924).
à la maison de retraites de Werl.
Ouverture solennelle et sermon de Mgr l'Évêque
Dr Caspar Klein
le 29 février 1924, à midi.

Ie Partie. — *Les Exercices de St Ignace de Loyola.*

1. Histoire des Exercices., P. Secr. Gaétan Schmitz O. F. M,, Dusseldorf.
2. Structure des Exercices de St Ignace. P. Gardien Pancrace Rathscheck, O. F. M., Waldbreitbach.
3. Psychologie des Exercices de St Ignace. — P. Provincial Raymond Dreiling, O. F. M., Dusseldorf.
4. Technique des Exercices. P. Directeur Novat Flashar, O. F. M., Werl.

9. Y a-t-il eu des semaines religieuses? Où? Pour quelles professions?

IIe Partie. — *Les Exercices des différents états.*

1. Pour les jeunes gens. Vicaire de la cathédrale, Weskamm, Paderborn.
2. Pour les ouvriers, P. Directeur d'Exercices, Haggeney S.I., Munster.
3. Pour les jeunes filles. P. Directeur d'Exercices, Strohteicher, M. S. C. Oeventrop.
4. Pour les femmes. P. Prédicateur de la cathédrale, Romain Bange. Paderborn.

IIIe Partie. — *Propagande pour les Exercices.*

1. Secrétariat. P. Godehard Dillmann O. F. M., sous-directeur à Werl.
2. Organisation. P. Directeur Novat Flashar, O. F. M., Werl.
3. Clôture solennelle et allocution de Mgr l'Évêque.

Monseigneur Gaspar Klein, évêque de Paderborn fait de l'œuvre des retraites une grande œuvre diocésaine. Les statuts en ont été publiés dans « *Kirchliche Amtsblatt* » du 4 janvier dernier. Comme les Évêques de Hollande, il demande à son clergé le concours le plus actif pour la propagande des retraites.

De même Monseigneur de Münster ; il a établi des prêtres promoteurs des Exercices dans chaque arrondissement. Voici le questionnaire qu'il a fait envoyer à chaque commissaire des Exercices dans les arrondissements : Nous donnerons le texte allemand et sa traduction en français :

Fragebogen für den Bezirks-Exerzitienleiter.

Dem Hochwurdigsten Herrn Bischof ist bis zum Ende des Jahres über folgende Punkte gewissenhaft zu berichten :

1. Sind auf Priesterkonferenzen im Frühjahr und Herbst Exerzitienkurse für alle Stände festgesetzt?...
   Wurde dabei in einem Vortrage auf die Bedeutung der Exerzitien hingewiesen?
   Wurde der Exerzitienmeister zu einer Priesterkonferenz eingeladen?
2. Wieviele Kurse sind für den Bezirk gehalten? Für welche Stände?
   Wo sind dieses Kurse gehalten?
3. Wieviele Exercitanten waren aus den einzelnen Orten vertreten? Falls Gemeinden nicht vertreten waren, warum nicht?

4. Ist in Gemeinden mit mehreren Geistlichen ein besonderer Exerzitienforderer bestimmt? Wer?
5. Ist für Exerzitienzwecke in allen Gemeinden eine besondere Kollekte abgehalten?
6. Sind in einzelnen Gemeinden die Exerzitanten zu Exerzitantenbünden zusammengeschlossen? Wo?
7. Sind halbgeschlossenen Exerzitien abgehalten? Wo? Für welche Stände?
8. Sind religiöse Sonntage (ein Exercitientag) abgehalten? Wo? Für welche Stände?
9. Sind religiöse Wochen abgehalten? Wo? Für welche Stände?

Questionnaire pour le commissaire des Exercices dans l'arrondissement.

En référer consciencieusement à Mgr l'Evêque, à la fin de l'année.

1. Dans les conférences sacerdotales du printemps ou de l'automne, a-t-on fixé des retraites pour les gens de tous les états?
   Y a-t-on par une conférence appelé l'attention sur la portée des Exercices?
   Y a-t-on invité le Directeur des retraites?
2. Combien de retraites dans l'arrondissement? Pour quelles professions? Où ont-elles eu lieu?
3. Combien de retraitants étaient venus de chaque village? Dans le cas où des paroisses n'auraient pas été représentées, pourquoi pas?
4. A-t-on déterminé dans les paroisses, où il y a plusieurs prêtres, un zélateur particulier des retraites? Quel est-il?
5. A-t-il été fait, en vue des retraites, une quête particulière dans chaque paroisse?
6. Les retraitants sont-ils groupés par paroisses en Associations de retraitants? Où?
7. Y a-t-il eu des retraites semi-fermées? Où? Pour quelles professions?
8. Y a-t-il eu des dimanches religieux (récollections)? Où? Pour quelles professions?

Cum permissu superiorum

Nihil obstat
A. DEGAND, can. oensor libr.

IMPRIMATUR : Tornaci, 14 Martii 1924
V. CANTINEAU
vic. gen.

ALMA COLLEGE LIBRARY

1908

13-14. La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes, d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 151 pp. Épuisé

15. Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia, d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. Épuisé

16. Retraites de sourds-muets. H. JEANVOINE. 30 pp. Épuisé

17. Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome. MGR. R. SCHÜLLER. 55 pp. Épuisé

18. Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace. A. BOONE, S. J. Épuisé

1909

19. Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne. L. TAPARELLI, S. J. 51 pp. . . . . Épuisé

20. Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace M.-F. GIBERT. 42 pp. . . . . Épuisé

21. Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José. J.-B. COUDERC. 83 pp. Épuisé

22. Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ. L. FARSY. 75 pp. Épuisé

23. De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitae communis. H. WATRIGANT. 56 pp. Épuisé

24. Bibliographie 1908-1909. H. WATRIGANT, 48 pp. 2,50

1910

25. La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré. L. BESSE, S. J. 45 pp. Épuisé

26. Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta. P. MANRIQUE. 72 pp. Épuisé

27. Les retraites à Madagascar-Central. C. DU COËTLOSQUET. 84 pp. Épuisé

28. Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIIIe siècle. E. BOCQUILLION. 95 pp. Épuisé

29-30. Les Annotations des Exercices de S. Ignace. P. WAMY, S. J. 80 pp. 3 fr.

1911

31. La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc. P. DEBUCHY. 96 pp. Épuisé

32. S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace. MGR A. RATTI. 42 pp. Épuisé

33. Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants. H. HOSTEN, S. J. 45 pp. Épuisé

34. Explication inédite des Règles d'Orthodoxie. C. JUDDE, S. J. 30 pp. Épuisé

35. Duo antiqua Exercitiorum directoria. HOFFÆUS et CECCOTTI, S. J. 50 pp. Épuisé

36. Bibliographie 1910-1911, H. WATRIGANT. 45 pp. 2,50

1912

37-38. Bellarmin et les Exercices spirituels. X. LE BACHELET. 152 pp. Épuisé

39-40-41. Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires. H. WATRIGANT. 132 pp. Épuisé

42. Contemplatio ad Amorem spiritualem. Méditations inédites. 48 pp. Épuisé

1913

43. Quel est l'auteur de l'« Anima Christi » ? 56 pp. Épuisé

44. Vie de Sœur Marie Bonaventura. N. LANCICIUS, S. J. 58 pp. Épuisé

45-46-47. Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique. H. WATRIGANT. 151 pp. Épuisé

48. Bibliographie 1912-1913. H. WATRIGANT. 50 pp. 2 f.

Les numéros marqués *épuisés* ne sont plus vendus qu'avec la série complète. Les trois premières années 1906, 1907, 1908 ne se trouvent plus en librairie; nous reprendrions volontiers les doubles qu'on pourrait nous céder.

1914

49. La Bibliothèque des Exercices et ses publications. P. DEBUCHY. 40 pp. Épuisé

50. Saint Vincent de Paul et les Retraites fermées. ANONYME. 100 pp. Épuisé

51. Les Retraites du Clergé. MGR R. DE LA PORTE, évêque de Bérisa. 40 pp. 2 fr.

52-53. Une ancienne copie des Exercices (provenant du Bx Pierre Le Fèvre). Reproduction d'un manuscrit de Cologne du XVIe siècle, avec préface historique. P. DEBUCHY. 96 pp. Épuisé

54. De l'étude pratique des Exercices de saint Ignace. P. DEBUCHY. 52 pp. Épuisé

1919

55. Benoît XIV, Benoît XV et les Retraites spirituelles. H. WATRIGANT. 60 pp. Épuisé

56. Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites spirituelles. C. LEBRUN, Eudiste. 72 pp. Épuisé

57. Quaestiones de Tribus binariis et de Tribus humilitatis modis. H. PYDYNKOWSKI, S. J. 28 pp. Épuisé

58. Souvenirs d'une Retraite à Athis. J. HUBIN, S. J. 40 pp. Épuisé

59. Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XVe siècle. H. WATRIGANT, 84 pp. 3.50 »

60. Bibliographie 1914-1919. H. WATRIGANT. 34 pp. . . . . 2 »

1920

61-62. Mélanges Watrigant. Etudes historiques et ascétiques, par divers auteurs. 176 pp. . . . 6 »

63. Traité de la Retraite. V. HUBY (1681) 76 pp. Épuisé

64. La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de saint Ignace. J. J. NAVATEL. Épuisé

65. La prédication et les Exercices. P. DEBUCHY. pp. 28 Épuisé

66. La pratique des Exercices dans l'ancienne Mission de Chine. 19. VANHÉE. 22 pp. Épuisé

1921

67. Sainte Marguerite-Marie et les Retraites spirituelles. H. WATRIGANT, 64 pp. . . . . 2 »

68. Lexique des Exercices. J. VANGORP 48 pp. 1.50

69. Retraites modernes en Chine. L. VANHÉE. 44 pp. 1.50

70. De Tribus humilitatis modis Quaestiones disputatae. 26 pp. 1 »

71. Les Forteresses du Catholicisme. J. ARCHAMBAULT. 112 pp. . 4 »

72. Bibliographie 1920-1921. H. WATRIGANT et P. DEBUCHY 25 pp. 1 »

1922

73-74 Étude sur le texte des Exercices. J. NONELL. 63 pp. . . 2.50

75-76. Etude sur le texte des Exercices. (suite) J. NONELL. 62 à 225 pp. . . . . 3 »

77-78. Jubilum S. J. seculare ob Theol. mysticam. M. SANDAEUS. 106 pp . . . . . 3, »

1923

79. L'Ascèse des Jésuites et la Mystique allemande. M. MESCHLER 3. »

80-81. Mélanges, Documents importants. P. HENRI WATRIGANT. . . . . 4 »

82. Mélanges. Documents importants etc (suite) . . . . . 4 »

83. Sœur Louise de Parménie. *Anonyme*, 56 pp. 2.50

84. Bibliographie 1922-1923. H. Watrigant et J. Dutilleul, 32 pp. 1.50

1924

85. De l'Adaptation des Exerices spirituels. H. Watrigant. 2. 50

86-87. Réunions d'œuvres. Un exemple. 4 »

Le Directeur-gérant HENRI WATRIGANT.

Imprimerie J. De Meester & Fils, Wetteren (Belgique).

ALMA COLLEGE LIBRARY